

ZOOM



Entrevue Soixante ans de bénévolat D 3

Des « affaires Drainville » ailleurs qu'à Laval D 5

Le grand ménage

Une révolution que s'apprête à vivre l'État québécois



SOCIÉTÉ

TIMIDITÉ ET PHOBIE SOCIALE

LA PEUR



DE L'AUTRE

GENEVIÈVE C.-BOUCHARD
Collaboration spéciale

■ La situation est stressante. Votre rythme cardiaque s'accélère. Le rouge vous monte aux joues. Vous avez chaud. Vous tremblez un peu. Vous transpirez... Tout le monde a déjà ressenti l'un ou l'autre de ces symptômes avant de prendre la parole en public, avant d'aborder son patron, avant de passer une entrevue d'embauche... Pour la majorité des gens, ces malaises ne se présentent que ponctuellement avant d'affronter un défi particulier. Pour d'autres, ils constituent un lot quotidien à surmonter. Quand une extrême timidité transforme la vie de tous les jours en véritable cauchemar.

Ariel Stravynski est professeur de psychologie clinique à l'Université de Montréal et membre de la chaire de recherche Fernand-Séguin de l'hôpital Louis-H. Lafontaine. Pour ce spécialiste de l'anxiété sociale, être gêné n'a rien d'exceptionnel. « C'est une tendance générale de la société, indique-t-il. Ça décrit une réticence à se présenter devant des étrangers, une inquiétude face au jugement que les autres peuvent porter sur soi. La majorité des gens sont capables de passer outre leur trouble et de fonctionner normalement en société. » Les choses se corsent quand la timidité devient extrême et revêt les traits de la phobie sociale. « Pour ceux qui en souffrent, la crainte devient telle qu'elle affecte énormément la vie quotidienne, ajoute M. Stravynski. Leur peur les pousse à s'isoler, à limiter leurs interactions, même celles qui paraissent banales aux yeux de leur entourage. » Des études américaines estiment qu'environ 30 % de la population souffre, à des degrés divers, d'introspection. S'il concède que le problème est fortement répandu, Ariel Stravynski met un bémol sur l'estimation statistique effectuée. « Les chiffres sont très douteux. Ils se basent sur une conception épidémiologique souvent trompeuse. En se penchant sur un certain nombre de sujets, les chercheurs extrapolent à l'ensemble de la population. »

Les désavantages vécus par les victimes de phobie sociale sont indéniables

Quoi qu'il en soit, les désavantages vécus par les victimes de phobie sociale sont indéniables. « Ils auront souvent moins de succès personnel et professionnel, souligne le professeur. Par exemple, certains refuseront une promotion pour éviter d'être en situation d'autorité, tandis que d'autres préféreront travailler de nuit afin de limiter les contacts avec leurs collègues. »

INNÉ OU ACQUIS ?

Malgré les recherches scientifiques, les causes profondes de la timidité demeurent mal définies. Deux écoles de pensée tentent d'expliquer le problème. La première fait de l'introspection une caractéristique inhérente chez les personnes qui la vivent. L'origine serait physiologique : on naît timide et on suit cette voie pendant toute la vie.

L'ÉTAT QUÉBÉCOIS EN CAPSULE

- L'État québécois, c'est :**
- 18 ministères et une dizaine d'autres entités ministérielles (secrétariats, bureaux, Assemblée nationale).
 - 160 organismes gouvernementaux et sociétés d'État; 149 filiales de sociétés d'État.
 - 16 régions régionales de la santé et des services sociaux, 126 centres hospitaliers, 337 centres d'hébergement et de soins de longue durée, 147 centres locaux de services communautaires, 91 centres de réadaptation et 19 centres de protection de l'enfance et de la jeunesse.
 - 61 commissions scolaires, 3237 établissements publics et privés, 133 établissements d'enseignement collégial et 18 universités.
 - Un budget en 2003-2004 de 52,7 milliards \$, soit 45,8 milliards \$ pour les dépenses de programmes et 6,9 milliards \$ pour le service de la dette.
 - 264 705 employés dans le réseau de la santé, 204 147 autres dans le réseau de l'éducation et 70 990 dans la fonction publique.

conscience. À l'aide d'un questionnaire soumis par le Conseil du Trésor, elles doivent s'interroger sur la pertinence de chacun de leurs programmes.

D'abord, la question existentielle. « Ce programme répond-il toujours à une mission de l'État ? » Puis, à partir d'indicateurs, les hauts fonctionnaires doivent déterminer si le programme atteint ses objectifs.

Ils doivent aussi se creuser les méninges pour vérifier si le programme peut être offert à un meilleur coût sans affecter la qualité du service aux citoyens. Ils doivent aussi prendre en compte la capacité du gouvernement à assumer les coûts du programme. « On peut notamment questionner les critères d'admissibilité du programme, le niveau de services et le partage des coûts avec d'autres instances », suggère le Conseil du Trésor.

Autre question existentielle : « Quelle est la meilleure instance pour assumer la gestion du programme ? Le partenariat public-privé, le recours à la sous-traitance, la prise en charge d'activités par des administrations locales, régionales, ou par des organismes communautaires ou à but non lucratif constituent quelques-unes des hypothèses à envisager. »

Voir RÉINGÉNÉRIE en B 2 >

■ Réingénierie par-ci, réingénierie par-là, voilà le vocable à la mode utilisé par les ténors du nouveau gouvernement libéral pour qualifier la révolution que s'apprête à vivre l'État québécois.



Gilbert Leduc

GLeduc@lesoleil.com

C'est Jean Charest qui, le premier, prononcera le mot magique. « Au cours de ce mandat, nous allons revoir de fond en comble l'organisation de l'État québécois », prononçait-il, le 29 avril dernier, dans son discours d'assermentation au poste de premier ministre. « Ce sera la première réingénierie du gouvernement du Québec depuis la Révolution tranquille. »

Quelques semaines plus tard, lors du discours inaugural à l'Assemblée nationale, il confiait à la présidente du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale, Monique Jérôme-Forget, la coordination des « six grands travaux qui seront le cœur de la réingénierie ». Si la coordination est l'apanage de la présidente du Conseil du Trésor, le premier ministre est le maître après Dieu de la réingénierie.

Utilisé surtout pour désigner la restructuration d'entreprises dans le secteur privé, le mot *réingénierie* s'ajoute dorénavant au vocabulaire employé dans l'appareil gouvernemental pour signifier savamment que l'on veut faire le ménage et épargner des sous. Il y a eu, jadis, la « révision » des fonctions et des organisations gouvernementales; la « rénovation » de l'administration publique; l'« opération de réalignement » et, plus récemment, la « modernisation » de l'État québécois.

Le *Grand dictionnaire terminologique* de l'Office de la langue française définit la réingénierie comme « démarche de remise en question et de redéfinition en profondeur des processus d'une organisation en vue de la restructurer pour la rendre plus efficace tout en réduisant les coûts ».

ENGAGEMENT ÉLECTORAL

Le vocable est donc tout désigné pour illustrer l'engagement électoral pris par les libéraux et qui vise à centrer l'État sur les besoins essentiels

des citoyens (santé, éducation, prospérité et sécurité) et à le rendre plus efficace, plus transparent et moins coûteux. Il faut rappeler que le gouvernement veut se donner la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour investir dans la santé et pour réduire le fardeau fiscal des contribuables.

En entrevue au SOLEIL, Monique Jérôme-Forget indique qu'il ne faut pas assimiler la réingénierie à une opération strictement comptable. « C'est une démarche de modernisation de nos façons de faire et d'élimination des doublons et autres tracasseries qui nuisent au développement de la société québécoise et à son économie. »

La présidente du Conseil du Trésor signale que la transformation de l'État ne se fera pas en un tournemain. Elle parle d'une opération qui mettra trois ou quatre ans avant d'être achevée. Dès le printemps prochain, toutefois, le public devrait avoir une idée plus précise du grand virage qui sera entrepris par le gouvernement.

« Il ne faut pas assimiler la réingénierie à une opération strictement comptable »

D'ABORD, LA RÉFLEXION

Pour le moment, c'est une importante opération de réflexion qui a été lancée par le premier ministre. Ce dernier a mandaté un commando de ministres pour scruter à la loupe certaines façons de faire de l'État. Jean Charest appelle cette démarche les « six grands travaux ».

Tout y passe. De la révision des structures de l'État et des programmes gouvernementaux à la simplification et à l'allègement du fardeau fiscal. De la revue des modes d'intervention du gouvernement dans l'économie à l'examen des perspectives de décentralisation et de déconcentration. Et de la réorganisation des services de santé au recentrage du réseau de l'éducation sur l'élève.

Dans chacun des ministères, les autorités procèdent à un sérieux examen de

Voir PEUR en D 2 >

PEUR

Suite de la D 1

Une étude publiée en juin dans le magazine *Science* et menée par le Dr Carl Schwartz de l'Université Harvard semble aller dans ce sens. Le chercheur a constaté chez les enfants dits « inhibés » une différence marquée dans le fonctionnement du corps amygdalien, une partie du cerveau qui gouverne les émotions et le comportement.

La deuxième école de pensée, qui met plutôt l'accent sur le développement, est privilégiée par plusieurs psychologues. Selon ce point de vue, ce sont plutôt le milieu et les apprentissages qui influenceront le degré d'inhibition social d'une personne. « Dans cette hypothèse, rien n'est déterminé et tout est possible, explique Ariel Stravynski. Au lieu d'être un train qui roule sur une voie tracée d'avance, l'humain est vu comme une voiture qui peut changer de trajectoire à tout moment, au gré de ses acquis. »

Pour le professeur Stravynski, la vérité se trouverait quelque part entre ces deux extrêmes. « Le comportement humain est une fusion parfaite entre la biologie et l'environnement. On ne peut

pas séparer les deux volets comme ces théories tentent de le faire. »

POUR S'EN SORTIR

La phobie sociale et l'anxiété qui en découle peuvent sembler insurmontables. Pourtant, c'est loin d'être l'avis des experts. Une foule de traitements, qui vont de la pensée positive à la prescription d'antidépresseurs en passant par les thérapies, peuvent venir aider les timides à vaincre leur peur des autres.

La demande est forte pour ce type d'aide, à un point tel que des psychologues de Québec ont fondé en 1999 le Centre de traitement de l'anxiété. Située sur le chemin Sainte-Foy, la clinique accueille chaque année des dizaines de clients souhaitant se départir de leur angoisse.

Psychologue du Centre, Myriam Laberge privilégie une approche cognitive et comportementale. « La stratégie adoptée en est une concrète, où l'on travaille avec les difficultés actuelles, note-t-elle. La personne doit prendre conscience du discours intérieur ("Je ne serai pas capable, ils me trouveront naïveux...") qui alimente sa timidité et adopter des comportements pour combattre ses peurs. »

Pour ce faire, les clients dressent une liste de situations difficiles qui se-

ront abordées en thérapie. Par des exercices pratiques de simulation et de jeux de rôles, ils sont confrontés à leurs blocages dans le but d'améliorer leurs habiletés sociales.

Selon M^{me} Laberge, l'approche obtient un taux de réussite de plus de 75% pour une thérapie de 10 à 15 rencontres. « Mais on voit toujours des exceptions, affirme-t-elle. L'efficacité du traitement varie en fonction de la motivation des clients et de leur aptitude à utiliser les outils proposés. »

À l'Institut de psychologie, d'expertise et de médiation, le psychologue Louis Mignault propose une approche semblable, orientée vers les solutions. « J'invite les gens à utiliser leur imagination pour se projeter dans un avenir rapproché, dans un moment où leur malaise aura disparu. L'exercice d'autosuggestion permet de visualiser nos actions et de les appliquer ensuite dans la réalité. L'objectif est de casser le comportement dicté par la peur, de le modifier. »

Dans le cas d'une angoisse qui paralyse les victimes au point de créer un réel handicap social, certaines personnes se tournent vers la médication. Un antidépresseur, le Paxil, est prescrit par plusieurs médecins pour soulager les symptômes liés à l'anxiété. Selon Ariel Stravynski, le médicament est

souvent efficace, mais le chercheur n'y voit pas une solution miracle.

« Le gros avantage, c'est que si le patient répond bien, les résultats se font voir très rapidement, en aussi peu que quelques semaines. Par contre, la médication entraîne des effets secondaires qui rendent pratiquement malade. C'est vrai que les antidépresseurs font diminuer l'anxiété, mais il peut être très difficile de les arrêter. À la fin du traitement, beaucoup rechutent. »

Quant à l'alliance des traitements psychologiques et pharmacologiques, M. Stravynski préfère ne pas s'avancer. « On ne sait pas si les deux méthodes se combinent bien. Ça se fait tout le temps en clinique, mais on n'en connaît pas la valeur et c'est encore controversé. Certaines hypothèses avancent que la médication mine l'intervention du thérapeute. Les réponses à ce problème n'ont pas été apportées. C'est un débat qu'il faut poursuivre. »

LE FAIRE PAR SOI-MÊME

Aux timides qui ne se sentent pas prêts à recourir aux services d'un professionnel, les psychologues ont donné quelques trucs pour essayer de combattre leur peur.

D'abord, tous s'entendent pour dire qu'il faut cesser de fuir le problème.

Pour aborder des étrangers malgré la gêne qu'ils inspirent, Louis Mignault propose à ses clients de préparer le contenu d'éventuels dialogues. « L'important est de casser la glace, dit-il. Être au courant de l'actualité permet de se mêler aux conversations. Poser des questions est aussi un bon moyen de créer des liens avec son entourage. Finalement, quand on se sent gêné, mieux vaut annoncer son malaise plutôt que d'essayer de le cacher. »

Ariel Stravynski propose lui aussi d'abandonner les comportements qui entretiennent la timidité. « Par exemple, dans une situation où l'on est intimidé, il faut apprendre à agir avec affirmation au lieu de se replier sur soi-même. »

Plus facile à dire qu'à faire, diront certains. Pourtant, M. Stravynski insiste sur le fait que l'introversion est loin d'être une condition désespérée. Des solutions sont possibles, que ce soit avec ou sans appui médical ou psychologique. « Tous n'ont pas besoin de consulter. C'est comme une personne qui veut maigrir ou se remettre en forme. Elle peut se monter un programme elle-même ou se faire aider d'un entraîneur. C'est difficile de changer, mais il n'y a aucune raison d'accepter ce problème comme une situation définitive. »

DE GOBEIL À FACAL...

Le temps passe, les gouvernements se succèdent et les politiciens et les hauts fonctionnaires, à leur manière, veulent transformer l'État. Voici un bref aperçu des réformes initiées depuis le milieu des années 80.

1986: Le premier ministre Robert Bourassa met sur pied trois comités de sages pour s'attaquer à la taille de l'État (300 ministères et organismes à l'époque) et aux coûts de l'appareil gouvernemental, à la privatisation des sociétés d'État et à la déréglementation.

Sous la responsabilité du président du Conseil du Trésor et ex-grand patron de Provigo, Paul Gobeil, le Groupe de travail sur la révision des fonctions et des organisations gouvernementales proposait les pistes suivantes:

- l'abolition, le regroupement ou la fusion d'une centaine d'organismes gouvernementaux;
- la diminution draconienne de l'aide aux entreprises;
- la décentralisation de la gestion et de la négociation des conventions collectives au niveau de chaque commission scolaire et de chaque établissement de santé;
- la possibilité de confier à des firmes externes, privées, la gestion complète des hôpitaux;
- la hausse de la charge d'enseignement d'environ 15% aux niveaux primaire et secondaire;
- l'envoi annuel, à tous les citoyens, d'un état de compte donnant le coût des soins de santé reçus;
- la perception de l'impôt des particuliers par le fédéral plutôt que par le gouvernement du Québec;
- le transfert des CLSC aux municipalités;
- la privatisation de Télé-Québec.

De son côté, le Comité aviseur sur la privatisation des sociétés d'État du Québec, placé sous la férule du ministre délégué à la privatisation, Pierre Fortier, préconisait:

- la privatisation d'une dizaine d'entreprises stratégiques dans les secteurs industriel et commercial, notamment la Société générale de financement;
- la réexamen du statut des monopoles publics dont Hydro-Québec, Loto-Québec, la Société des alcools, la Caisse de dépôt et placement, la Régie de l'assurance-maladie du Québec et la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

Quant au Groupe de travail sur la déréglementation, qui relevait du ministre de la Justice et responsable de la déréglementation, Herbert Marx, il suggérait:

- des assouplissements considérables à la législation sur les briseurs de grève et au régime de santé et de sécurité du travail;
- la déréglementation systématique de l'industrie de la construction et du camionnage.

1987: Présidé par Roland Arpin, alors secrétaire du Conseil du Trésor, un groupe de hauts fonctionnaires du gouvernement publie un document de réflexion intitulé *Pour une rénovation de l'administration publique* qui propose 27 actions pour améliorer le service à la clientèle, accroître la productivité, assurer le développement des ressources humaines, évaluer efficacement les programmes gouvernementaux et établir un véritable régime d'imputabilité.

1991: Un comité de travail formé de sous-ministres et présidé par le secrétaire général du ministère du Conseil exécutif de l'époque, Benoît Morin, propose pas moins de 242 mesures pour permettre la réduction des dépenses gouvernementales de plus d'un milliard \$ dont la création d'un impôt spécial pour les services de santé et la tarification des repas servis aux malades dans les hôpitaux.

Dans la même année, le Comité de travail sur la rationalisation des dépenses publiques, un groupe de travail formé d'élus du Parti libéral et présidé par le député de Chauveau, Rémy Poulin, y allait d'une série de recommandations pour épargner 1,2 milliard \$, notamment:

- la privatisation du réseau de distribution de la Société des alcools;
- la création d'un impôt-services sur les coûts de santé pour responsabiliser les citoyens.

1993: Sous l'égide du Secrétariat à la réforme administrative et aux emplois supérieurs, le gouvernement lance l'Opération de réaligement de l'administration publique, dont les missions sont les suivantes:

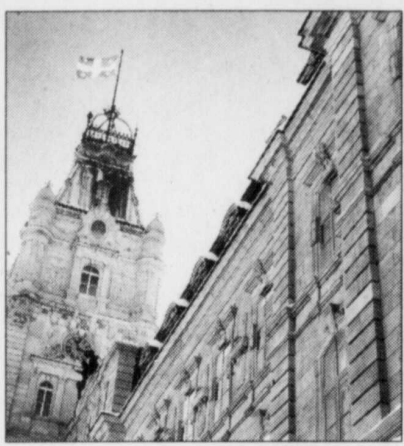
- rendre l'appareil gouvernemental plus efficace en rationalisant son organisation et en éliminant les dédoublements;
- transformer le mode de gestion en vue de responsabiliser davantage les ministères et organismes;
- mobiliser le personnel à réviser ses façons de faire afin de livrer à la population les produits et services pertinents, à un niveau de qualité adéquat et au meilleur coût;
- favoriser une consommation plus rationnelle des produits et services publics par les citoyens.

1997: Mandaté par le gouvernement de Lucien Bouchard, le Groupe de travail sur l'examen des organismes gouvernementaux, formé d'élus du Parti québécois et présidé par le député Joseph Facal, proposait de réduire de la moitié — de 204 à 96 — le nombre d'organismes dans le paysage gouvernemental.

1999: Le président du Conseil du Trésor de l'époque, Jacques Léonard, dépose un énoncé de politique intitulé *Pour de meilleurs services aux citoyens*. Un nouveau cadre de gestion pour la fonction publique dans lequel il annonce une révision de la Loi sur l'administration publique. L'objectif est d'améliorer les services et d'axer la gestion publique sur l'atteinte de résultats.

La modernisation de l'appareil gouvernemental prévoit:

- des engagements publics des ministères et organismes sur la qualité des services;
- la publication de plans stratégiques pluriannuels, de plans annuels de gestion et de rapports annuels de gestion;
- des assouplissements des modes de gestion;
- la poursuite de la transformation de missions opérationnelles des ministères et organismes en agences gouvernementales.



ARCHIVES LE SOLEIL

RÉINGÉNÉRIE

Suite de la D 1

Le fruit de ces profondes réflexions devra être livré au Conseil du Trésor d'ici la fin du mois de septembre. Le conseil des ministres prendra ensuite les décisions qui s'imposent. Décisions, assure Monique Jérôme-Forget, qui auront préalablement fait l'objet de consultations auprès des employés.

LE CHEMIN DES OUBLIETTES

Les tentatives de réformes des façons de faire gouvernementales, on ne les compte plus. Par manque de courage politique, les rapports Gobeil, Facal et autres ont trop souvent pris le chemin des oubliettes. Ce n'était pourtant pas les bonnes intentions qui manquaient.

En juillet 1986, par exemple, le rapport Gobeil proposait d'éliminer 89 des 200 organismes répertoriés. Deux ans plus tard, il y en avait encore 200. Quatre plus tard, il y en avait toujours 200.

Même phénomène avec le rapport Facal qui recommandait, en 1997, de réduire de 204 à 96 le nombre d'organismes de l'État. En 2002, on en comptait 206!

Cette fois, c'est la bonne, assure la présidente du Conseil du Trésor. Non seulement le nouveau gouvernement a-t-il obtenu, le 14 avril dernier, un mandat sans équivoque de l'électorat pour faire des changements, mais le premier ministre en fait une obsession personnelle.

« C'est Jean Charest qui le maître d'œuvre de toute l'opération et cet homme est déterminé », insiste M^{me} Jérôme-Forget. « Il croit en la réingénierie. Il a dit où il voulait aller et il va le faire. Tous ses ministres marchent au même pas que lui. »

AU-DELÀ DU « GRATTAGE » DE PAPIER

Professeur au département de relations industrielles de l'Université Laval, Michel Audet croit, lui aussi, que la volonté politique constitue la condition essentielle au succès d'une démarche de réingénierie de l'appareil gouvernemental.

« Ce n'est pas dans les beaux discours que l'on mesure le degré de volonté politique d'un gouvernement, mais bien dans sa façon de réagir lorsque la pression des groupes d'intérêts devient écrasante, lorsqu'un front commun syndical monte aux barricades, lorsqu'il y a des conflits. »

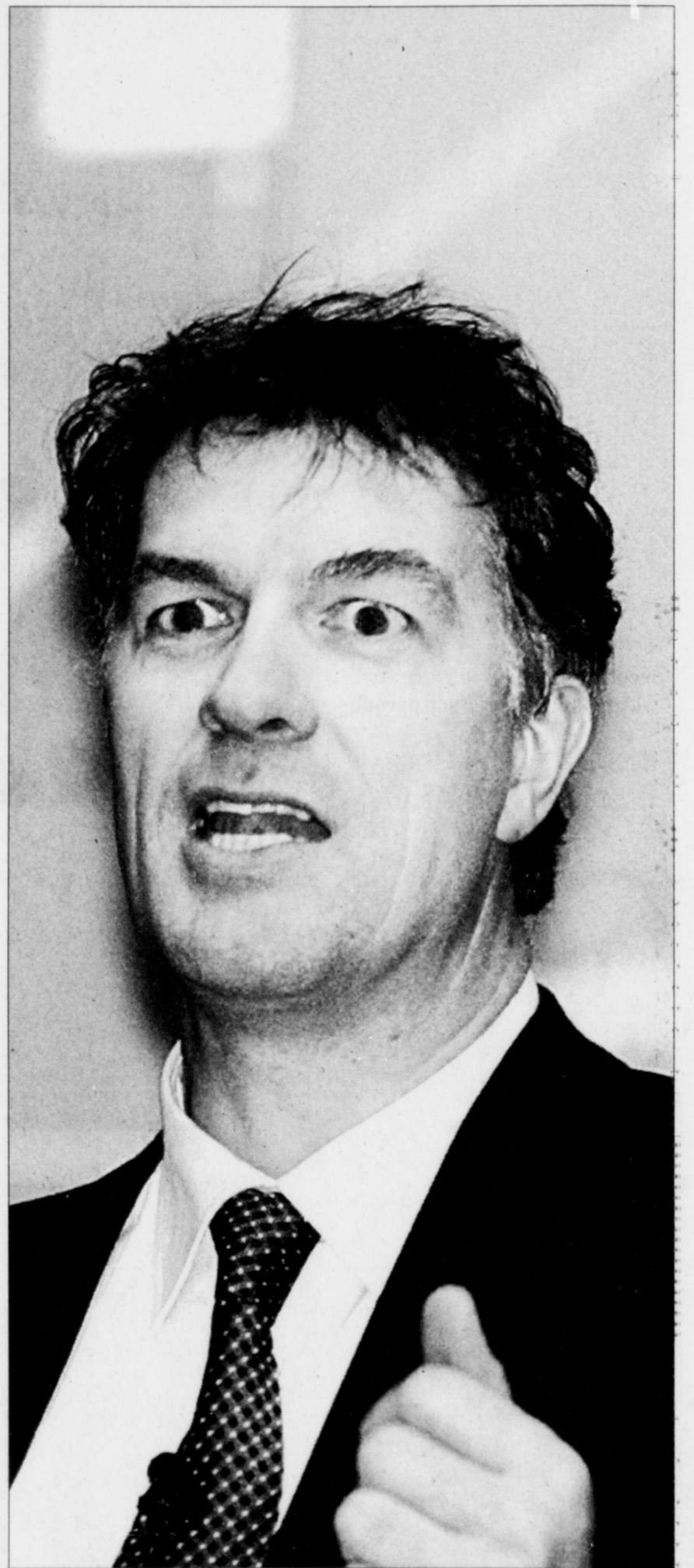
M. Audet insiste aussi sur l'importance du « leadership administratif » au sein de l'appareil gouvernemental pour faire avancer les choses. C'est bien connu, l'administration publique est souvent réfractaire au changement. L'État, par-dessus tout, doit apprendre à aller au-delà des discours.

« Au Québec, on est pas mal meilleur pour faire des plans, écrire des rapports et faire des discours. En termes de compétences pour assurer la mise en œuvre des réformes et la gestion du changement, c'est une autre paire de manches. Dans le réseau de la santé, par exemple, on gratte du papier depuis des années. On tient des commissions parlementaires au cours desquelles on écoute des experts. Ce qui manque, ce ne sont pas les compétences dans l'élaboration des réformes, mais le leadership pour la mise en forme des réformes. »

SCEPTICISME ET CYNISME

Auteur d'un récent article portant sur le scepticisme, voire le cynisme, des fonctionnaires et des citoyens à l'égard des réformes administratives, Isabelle Fortier éroite, cette fois, « que le terrain est fertile pour une transformation radicale de l'État. »

Pour la professeure de l'École nationale d'administration publique (ÉNAP), la loi 82 — adoptée par les péquistes — qui a chambardé la culture



ARCHIVES LE SOLEIL

Dans le réseau de la santé (...), on gratte du papier depuis des années. On tient des commissions parlementaires au cours desquelles on écoute des experts. Ce qui manque, ce ne sont pas les compétences dans l'élaboration des réformes, mais le leadership pour la mise en forme des réformes», illustre Michel Audet, professeur de relations industrielles à l'Université Laval.

organisationnelle au sein de la fonction publique en introduisant la gestion des résultats, les contrats de performance, les marges de manœuvre accrues au chapitre de la gestion du personnel et la reddition de compte, à préparer la table à une réforme sans précédent.

Elle déplore, cependant, le fait que les dirigeants s'emploient à « chatoiller » constamment la supposée insatisfaction des citoyens à l'égard des services publics pour mettre en cause les fondements de l'État et justifier ainsi sa transformation en un État réduit pratiquement à sa plus simple expression.

« Je ne dis pas qu'il n'y a pas de changements à apporter dans le fonctionnement de l'administration, mais a-t-on pris les moyens pour vérifier si les services sont vraiment si mauvais que

ça? Est-ce que les citoyens sont aussi insatisfaits qu'on le dit? »

Par ailleurs, elle croit qu'il y a encore un bon fond de scepticisme au sein de la fonction publique devant tout projet de changement.

« L'expérience passée de multiples réformes, l'habitude qu'ont les fonctionnaires de subir des changements de discours et de cap au lendemain des élections ou des remaniements ministériels (...) ont depuis longtemps fondé la nécessité — probablement salutaire au demeurant quoi que l'on puisse dire de ses effets — d'une résistance au changement en faveur de la continuité », écrit-elle dans son article en ajoutant que « les fonctionnaires sont habitués de lire entre les lignes des énoncés politiques et des grandes phrases qui se veulent mobilisatrices et rassembleuses ».

Cesser de jouer à l'autruche

Pute de rue est un roman à saveur autobiographique qui est sorti cette semaine en librairies. L'auteur Roxane Nadeau y décrit l'univers sordide de Vicky, une prostituée junkie du centre-ville de Montréal. Le propos est cru et direct. Un véritable cri de désespoir.

Le bouquin fait seulement une centaine de pages. Ça se lit tout seul, une demi-heure et c'est terminé. Mais ça vous reste dans la tête beaucoup plus longtemps.

C'est à ce livre que j'ai pensé, jeudi, en apprenant que l'idée d'ouvrir une « piquerie légale » à Québec était toujours dans l'air. On croyait le projet mort et enterré, mais l'ouverture d'un établissement du genre à Vancouver semble lui avoir redonné vie.

Comme il était écrit dans l'article du SOLEIL, pour l'instant, la question n'est pas de savoir où et quand cette « piquerie légale » sera mise sur pied, mais de la faire accepter par la population. Les hommes politiques, du moins ceux qui seront assez courageux pour sauter dans le train, vont devoir se faire convaincants, parce que ça ne sera pas de la tarte.

Pourtant, ce projet de « piquerie légale » — ou lieu d'injection sécuritaire (LIS), pour reprendre le jargon bureaucratique —, aussi controversé soit-il, mérite qu'on s'y arrête un instant.

Revenons au livre et à Vicky, ça aide à mettre un peu les choses en perspective. La fille fait le trottoir pour payer sa *dope*. Elle est intoxiquée jusqu'à la moelle. Son corps en réclame jour et nuit. Ses bras sont meurtris. Chaque fois qu'elle

doit se faire une injection, elle doit trouver un endroit. Mais où?

« Fuck! Où est-ce que je vais le faire, mon hit? Je peux pas aller au shooting, si j'y en achète pas, y va penser que j'ai copé ailleurs, pis si j'y dis que c'est juste un restant, que ça me prend trois quarts d'heure à le faire, comme toujours, pis que je mets du sang partout, même si je le nettoie — avec quoi, je me le demande, avec mes culottes, j'imagine — y va me barrer. Les toilettes publiques, on le sait, oublie ça. Anyway, avec ce que j'ai l'air, on me verrait venir deux milles à la ronde, pas moyen de me fauffer. Les piqueries légales, c'est pas pour aujourd'hui, ça fait que ça va être la ruelle. Pourvu qu'il y ait pas d'enfants ou de résidents qui se prennent pour la police. »

Cru et direct, qu'on vous disait.

À Québec, il y aurait 5000 toxicomanes qui ont régulièrement besoin de leur *hit*. L'organisme Point de repère distribue chaque mois entre 10 000 et 20 000 seringues neuves, histoire d'éviter la propagation de l'hépatite C et du sida. La majorité des utilisateurs de drogue intraveineuse font comme Vicky et vont se piquer là où ils peuvent: un appartement insalubre, un parc, un fond de ruelle, sous une galerie, n'importe où. Il faut se cacher, faire vite, ne pas se faire prendre.

Parfois, des seringues sont abandonnées sur place. Des parents en trouvent dans les paires. Ils ont peur. Avec raison. N'importe quel parent est

terrorisé juste à l'idée de penser que son enfant pourrait se piquer accidentellement avec une seringue souillée. Imaginez l'attente interminable avant de connaître le résultat des tests médicaux...

Personne ne trouve drôle de trouver des seringues souillées dans un endroit public. Avec raison. En même temps, personne n'est entiché à l'idée de voir le gouvernement ouvrir une

« piquerie légale ». Ça se défend aussi.

Alors, on fait quoi? On enferme tous les toxicomanes? On les envoie sur une île déserte? On les laisse mourir d'une *overdose*? On fait comme s'ils n'existaient pas et on prie le ciel qu'aucun enfant ne prenne une seringue pour un jouet?

Cessons de jouer à l'autruche. Des toxicomanes qui cherchent leur *hit*, qui se piquent n'importe où, il y en aura toujours. Avec un peu de prévention, il y en aura peut-être un peu moins, mais ne comptez pas trop là-dessus. Alors, autant faire quelque chose pour régler le problème plutôt que de faire comme s'il n'existait pas.

D'où cette idée de « piquerie légale » qui fonctionnerait sous la supervision de spécialistes en toxicomanie. Le type arrive, on lui donne une seringue propre, du matériel stérilisé, un coin tranquille. Il se fait une injection, *that's it*. Rien ne se fait dans un coin noir, au fond d'une ruelle, à remplir sa seringue à même les flacons d'eau.

L'idée derrière ce projet n'est pas d'encourager une pratique illégale, mais de l'encadrer. Et sur-

tout de permettre aux utilisateurs d'avoir accès à des moyens de prévention et — pourquoi pas? — ça arrive — se sortir du trou. Il existe des piqueries du genre aux Pays-Bas, en Allemagne, même en Suisse, cette Suisse qu'on se plaît à imaginer si conservatrice. À Francfort, cinq salles d'injection sont même financées par la... chambre de commerce.

C'est bien beau, mais ça va coûter une fortune, dites-vous? L'inaction a aussi son prix. Le traitement des cas de sida et d'hépatite C attribuables aux drogues dures coûte 10 milliards \$ par année au gouvernement canadien, ce n'est pas rien.

Pour l'instant, l'idée est dans l'air. On regarde ce qui se fait à Vancouver et ailleurs. Le directeur de Point de repère, Mario Gagnon, parlait cette semaine de un an et demi avant qu'un projet-pilote voit le jour à Québec, peut-être moins s'il n'y a pas trop d'embûches.

Je trouve le monsieur bien optimiste. Un gros travail de persuasion reste à faire dans la population. S'il y a une piquerie, il faudra obligatoirement qu'elle soit située au centre-ville, mais où exactement? Qui est intéressé à avoir un établissement du genre près de chez soi? Quelles seront les répercussions sur le quartier?

Revenons au bouquin. Vicky cherche toujours un endroit où se *shooter*. « Il faut que je me trouve un spot dans la ruelle, pis un spot dans le bras. Ah! Ici, c'a l'air pas pire, mais c'est pas éclairé, je vais avoir de la misère à pas me manquer. Trois, quatre trous de plus, minimum. À moins que je vise dans le même que d'habitude, mais y est tout enflé. Celui-là peut-être, à travers la gale. »

Alors, on continue à jouer à l'autruche ou on fait quelque chose?

Les « junkies » ne cesseront pas d'exister, que cela nous plaise ou non

ENTREVUE

Bénévole à ses frais

Réal Mercier donne de son temps depuis près de 60 ans... même quand il lui faut, pour cela, déboursier quelques dollars

■ C'est l'histoire d'un bénévole décoré par la gouverneure générale du Canada pour son dévouement communautaire. Mais c'est surtout l'histoire de l'amour et de l'admiration d'une jeune femme pour son grand-père.

Catherine Cantin, professeure d'anglais et membre de la réserve navale, a 26 ans. Réal Mercier, son grand-père, en a 82. Ils sont unis par l'ainée des quatre enfants de ce dernier, Doris, une fonctionnaire fédérale qui est la mère de Catherine, et qui a depuis longtemps attrapé, elle aussi, la piqûre du bénévolat. Elle accompagne les mourants à la Maison Michel-Sarrasin.

Le printemps dernier, Catherine entreprenait secrètement le long processus de mise en candidature de son

grand-père pour les Prix d'entraide de la gouverneure générale du Canada. Feuille de route de bénévolat, authentification auprès des organisations, formulaires de ci, formulaires de ça. Tant et si bien que Réal Mercier recevait sa décoration, récemment, des mains



Alain Bouchard

al.bouchard@lesoleil.com

d'Adrienne Clarkson.

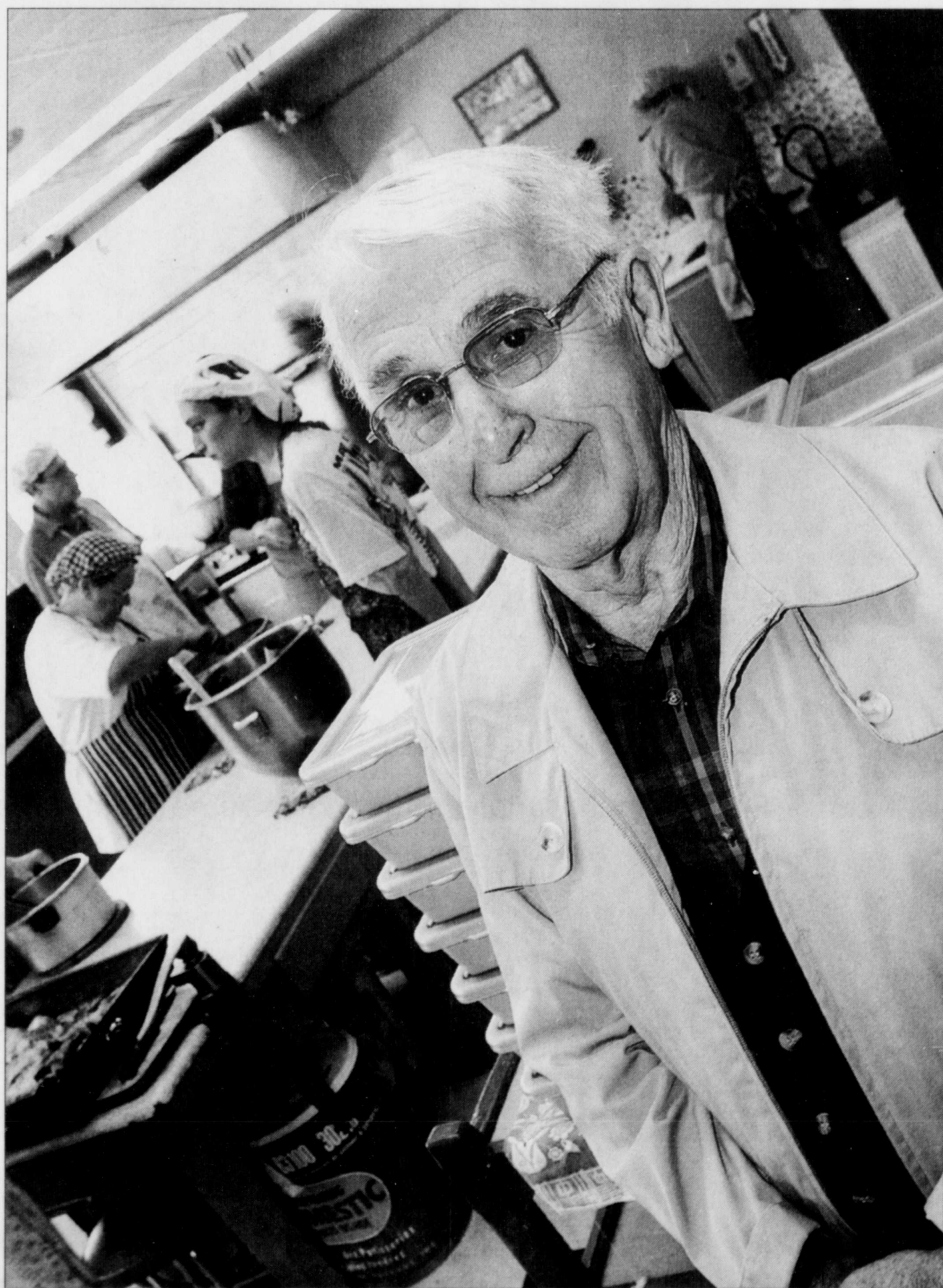
Réal Mercier, de Saint-Henri-de-Lévis, a pratiquement plongé dans le bénévolat en même temps qu'il déménageait dans Saint-Sauveur, à Québec, pour y devenir boucher, à l'âge de 22 ans. « La boucherie, raconte-t-il, était située dans les Halles Saint-Pierre, devenues plus tard le Centre Durocher, après avoir passé au feu. Les pauvres venaient y quêter de la nourriture. Nous avons tout de suite organisé un système de dépannage alimentaire, grâce à un patron très compréhensif. »

BEAUCOUP D'ÉDUCATION

Cette initiative aurait pu, à sa façon, avoir été l'ancêtre de la Popote roulante d'aujourd'hui, où Réal Mercier est livreur « à ses frais » depuis 18 ans, c'est-à-dire depuis son invention. J'écris « à ses frais », parce que non seulement il fournit sa voiture, mais il paie aussi l'essence. Bref, il paie pour faire du bénévolat.

« Ce que je trouve extraordinaire avec cet homme, témoigne Catherine, c'est de pouvoir en apprendre autant alors qu'il est si peu allé à l'école. »

Probablement l'université de la vie, dira le vieil homme, un fils de fermier qui a réussi bon gré mal gré à complé-



« Si je n'ai pas eu beaucoup d'instruction, j'ai eu beaucoup d'éducation, insiste Réal Mercier. Mes parents m'ont appris le savoir-vivre et l'amour du prochain. »

ter sa septième année et sa première secondaire; ce qui, dans les campagnes, n'était pas si mal, à l'époque. « Mais si je n'ai pas eu beaucoup d'instruction, j'ai eu beaucoup d'éduca-

tion, insiste l'octogénaire. Mes parents m'ont appris le savoir-vivre et l'amour du prochain. » Ils ont enseigné la même chose à neuf autres fils et filles.

Réal Mercier est un chauffeur parmi tant d'autres de la Popote roulante, que dirige sœur Lise Bouchard, de la Congrégation Notre-Dame. Ils sont 25 à livrer entre 15 et 20 repas par se-

maine, ce qui veut dire deux heures de route.

Mais la semaine de notre héros caché ne se termine pas là. Il s'occupe de l'association de l'Âge d'or de Saint-Malo, qu'il a contribué à fonder; il est aussi trésorier de la ligue de quilles Les Aînés du quartier, qui a pignon sur rue au Salon Laval. Tout cela après avoir été membre des comités d'écoles, bénévole de la Saint-Vincent-de-Paul, membre du conseil d'administration de la caisse populaire de Saint-Malo. « Je n'aurais pas assez des doigts de la main pour faire le tour », répond-il, quand on lui demande d'énumérer ses engagements communautaires.

Réal Mercier a labouré à 15 ans. Il a été bûcheron au nord de Mistassini quelques années plus tard. « Avec l'instruction que j'avais, j'étais obligé d'accepter ce qu'on m'offrait, dit-il. Mais je ne peux pas envisager avoir été autrement que ce que j'ai été. J'ai fait confiance à la vie. Elle savait me mener là où il fallait. »

« J'ai fait confiance à la vie. Elle savait où me mener »

Parole d'homme en paix, d'homme heureux, il l'affirme solennellement. Mais aussi parole de croyant pratiquant. « Je donne mon idée, si on la veut. Mais je fais confiance au destin. Et avant de juger, j'examine attentivement. »

Réal Mercier dit avoir été favorisé par la vie. Pas de grosse épreuve dans la famille. Des parents qui sont tous deux morts au même âge presque miraculeux de 85 ans et demi, ce qui était fort rare à l'époque.

L'homme dit qu'il honnit l'injustice sociale par-dessus tout. Mais n'est néanmoins pas prêt à condamner « le système » sans nuance. Il a découvert, au fil des années, que l'aide est disponible partout, et probablement suffisante partout. Mais que, malheureusement, beaucoup de miséreux sont trop désorganisés pour s'en prévaloir. « C'est ça, la plus grande misère, dit-il. L'incapacité de s'en sortir par soi-même. Les moyens existent, mais des gens ne savent pas. Ou ne peuvent pas. Ce n'est pas de leur faute, il faut comprendre. »

Quand nous avons contacté Réal Mercier pour l'interviewer, il a dit que la couverture médiatique suivant sa décoration lui paraissait déjà suffisante. Puis il a accepté de se livrer. « Pour la suite des choses, a-t-il expliqué. Car, j'ai vu suffisamment de monde dans ma vie pour avoir appris la modestie. Des gens comme moi, il y en a beaucoup. C'est juste qu'ils ne sont pas connus... »



Éric Chénard, analyste financier. Aime vraiment son emploi.


workopolis.com
LE PLUS GROS SITE D'EMPLOIS AU QUÉBEC

Pas qu'à l'Université Laval

D'autres institutions et d'autres milieux de travail connaissent aussi leurs « affaires Drainville »

ANNE-MARIE VOISARD
AMVoisard@lesoleil.com

■ « Le harcèlement continue. » Interrogé récemment sur le climat de travail au département de science politique de l'Université Laval, spontanément, c'est ce qu'a répondu André C. Drainville, avant de se dire, par la suite, « marginalisé ».

M. Drainville est ce professeur qui a signé *Les Carnets jaunes de Valérien Francœur, qui a crevé quelques enfles*, roman controversé qui lui a valu, au cours de l'été, un avertissement de la part de la vice-rectrice aux ressources humaines, Lise Darveau-Fournier. La peine est légère en regard de ce qui était demandé.

Plusieurs collègues du département, qui s'étaient reconnus parmi les personnages du livre, avaient obtenu que le doyen de la faculté des sciences sociales, Claude Beauchamp, porte plainte. « Selon moi, il ne pourrait s'agir que d'un congédiement », concluait-il.

L'affaire Drainville est-elle un cas à part, qui place l'Université Laval en position d'exception? L'histoire récente montre, à tout le moins, que ce n'est pas là le seul conflit.

DEUX AUTRES SAGAS

Rappelons pour mémoire la dispute entre deux professeurs du département de géographie, François Hulbert et Rodolphe de Koninck. Ça débute en 1996. Le premier s'est trouvé attaqué par le deuxième, dans une lettre qui mettait en doute sa compétence. Pour laver son honneur, il a porté le litige devant les tribunaux. Après cinq ans de démêlés, et une entente à l'amiable entre les belligérants, l'Université Laval et son vice-recteur aux ressources humaines, Jacques Samson à l'époque, furent finalement condamnés à payer 57 233 \$ au professeur Hulbert. Plus récemment, les démêlés de Ga-

abrielle Gourdeau, ex-chargée de cours à la faculté des lettres, avec R.C. ont alimenté bien des ragots. Et pour cause. Les rebondissements n'en finissent plus. LE SOLEIL et Radio-Canada attendent présentement que la Cour d'appel se prononce sur une ordonnance de non-publication. Les plaidoiries sont prévues à l'automne.

Au départ, le cas Gourdeau n'est pas sans lien avec celui d'André Drainville. M^{me} Gourdeau écrit elle aussi. C'est la nouvelle intitulée *Gros-Câlisse*, dans son recueil *Clins d'œil à Romain Gary*, qui a créé le litige. R.C. a cru se reconnaître dans la description physique et le curriculum du protagoniste. Il a décidé de poursuivre en diffamation. Sauf qu'avant de procéder, il a demandé l'ordonnance de non-publication, c'est-à-dire qu'on l'identifie par un pseudonyme, ses initiales, et que son adresse soit celle de ses procureurs.

R.C. ne connaîtra jamais l'issue des procédures qu'il a enclenchées. Il est mort, et sa succession n'est plus dans le dossier. Quant à Gabrielle Gourdeau, après avoir perdu son emploi et déclaré faillite, elle a aussi abandonné. Si bien qu'on ne discute plus sur le fond du litige, mais à savoir si le public a le droit ou non d'être informé.

À cause de tous les remous qu'elles ont provoqués, ces batailles peuvent donner l'impression que l'Université Laval est un milieu particulièrement coriace où, plus qu'ailleurs, on s'entre-déchire. C'est faux.



André C. Drainville s'est mis à dos certains de ses collègues du département de science politique après la publication de son controversé roman « Les Carnets jaunes de Valérien Francœur, qui a crevé quelques enfles ».

Angelo Soares, professeur au département d'organisation et ressources humaines à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et spécialiste des questions de harcèlement, est catégorique. « Ce n'est pas propre à Laval. Aucun milieu n'est à l'abri. Il ne faut pas faire l'autruche. Je pense que ça existe aussi à l'UQAM. L'université est un milieu de travail comme les autres. » Il cite l'exemple de Valéry Fabrikant, à Concordia, ce prof qui a assassiné quatre de ses collègues.

Le rappel est d'autant plus frappant que le roman d'André Drainville s'inspire de ce drame. Comme le titre donne à l'entendre, Valérien Francœur sort son arme et tue. Les victimes (quatre morts et un blessé) sont des pairs. Qui plus est, des profs qui enseignent, comme l'auteur, au département de science politique ont

pensé qu'il les visait. Même dans un livre, « les menaces, c'est grave », indique Angelo Soares. « Une blague, il faut la prendre au sérieux... Si la personne passe à l'acte, comment vont se sentir ceux qui ne sont pas intervenus? » continue le spécialiste, pour qui « c'est ça le problème, on pense que ça va se régler tout seul ». Faute d'agir, le harcèlement continue, prend de l'ampleur. La victime devient l'agresseur. On entre dans un cercle vicieux.

ENQUÊTE INÉDITE

Reste que Laval n'a pas là-dessus de monopole. Une étude, inédite à ce jour, menée par la Fédération des « professionnels » de la CSN, le montre bien. Précisément 613 professionnels ont répondu au questionnaire. Parmi eux, 76,7 % ont complété une formation uni-

versitaire, et 17 % détiennent une maîtrise ou un doctorat. Ce sont des ergothérapeutes, psychologues, diététistes, travailleurs sociaux, conseillers d'orientation, etc. Le résultat : 38,4 % sont touchés par le harcèlement, soit qu'ils le vivent (7,5 %), qu'ils l'aient vécu dans les 12 derniers mois (21,5 %) ou qu'ils en soient les témoins (9,4 %). Voir le harcèlement autour de soi suffit à provoquer de la détresse psychologique, constate Angelo Soares.

À l'Université de Waterloo, Kenneth Westhues, professeur de sociologie, se penche également sur le problème. Tant en Amérique du Nord qu'en Europe et en Australie, il a jusqu'ici étudié une centaine de cas qui impliquent professeurs et administrateurs de collèges et d'universités. Entre autres, il s'est arrêté au Medaille College, à Buffalo, New York, où un conflit qui couvait depuis un bon moment a mené au congédiement de deux professeurs en 2002.

M. Westhues encourage ceux qui voudraient se documenter sur le *mobbing* (harcèlement) en milieu universitaire à lire le *best-seller* de Philip Roth *The Human Stain*, en français *La Tache*, traduit chez Gallimard. À noter aussi que l'adaptation cinématographique de ce roman prendra très bientôt l'affiche sur nos écrans.

Retour à l'Université Laval. Esther Déom, présidente du Syndicat des professeurs, dit que c'est la responsabilité de l'employeur de s'assurer que les lieux soient exempts de toute forme de harcèlement. Dans le cas contraire, il est possible de déposer une plainte. C'est ce que le doyen Claude Beauchamp a fait, au nom des profs du département de science politique. En a résulté l'avertissement à l'endroit d'André C. Drainville. Il aurait pu contester la mesure et aller en grief, indique M^{me} Déom. Mais il s'est abstenu.

2,9% DE FINANCEMENT À L'ACHAT
JUSQU'À 36 MOIS¹
PLUS AUCUN PAIEMENT AVANT
90 JOURS²



mazda 6 2004
vroom-vroom

GAGNANTE
de plus de
50 prix internationaux

« Coup de cœur »
Le Guide de l'auto 2003, Jacques Duval

★★★★★
Indice de sécurité
le plus élevé lors d'impact*

Modèle GS 4 cylindres

OU Louez à partir de

299\$

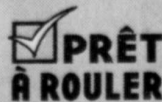
PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 1 995\$

OU 0\$ comptant

345\$ PAR MOIS,
POUR 48 MOIS*

Modèle GT-V6 GFX illustré

AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ SUR CES 2 OFFRES



NOTRE ENGAGEMENT VOUS CERTIFIE QUE VOTRE NOUVELLE MAZDA EST INSPECTÉE, REÇOIT DES PROTÈGE-TAPIS ET UN PLEIN D'ESSENCE À LA LIVRAISON.
GARANTIE LEADERSHIP MAZDA Garantie complète de 3 ans ou 80 000 km et de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur.
ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.



mazda

www.mazda.ca

Les concessionnaires Mazda du Québec



INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.

¹Financement à l'achat aux particuliers de 2,9 % pour 36 mois sur les Mazda6 2004 neuves. Financement consenti par l'entremise de la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. Autres taux et termes de financement disponibles. ²L'offre aux particuliers de « aucun paiement avant 90 jours » s'applique au financement à l'achat de toutes les Mazda neuves et débute à la date de livraison du véhicule à l'acheteur. Le nombre de mensualités choisi par le client n'est pas réduit mais reporté de 3 mois. Aucun intérêt pendant les premiers 60 jours. Après cette période, le montant du capital ainsi que les intérêts devront être payés en fonction du terme prévu au contrat. *Taux de location personnalisée Mazda: offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda6 GS-14 2004 (modèle G4LD54AA00) neuves. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun comptant initial requis sur l'offre à 345 \$ par mois. Aucun dépôt de sécurité requis sur les Mazda6 (modèles G4LD54AA00 et G4LD84AA00 seulement). Offres soumises à l'approbation de Credit Mazda Canada inc. Limite de 80 000 km. Frais de 8 \$ le km additionnel. Location avec limite de 100 000 km disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) en sus.

*Tests effectués aux E.U. sur la Mazda6 2003. Indice de sécurité le plus élevé accordé par la NHTSA des E.U., à la fois pour le conducteur et les passagers, lors de tests d'impact frontal. Le modèle illustré peut différer et est utilisé à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 14 septembre 2003.

CENTRAID EXPRESS

LE JOURNAL OFFICIEL DE CENTRAIDE QUÉBEC



AUTOMNE 2003

Centraide: des gens qui aident des gens qui aident des gens d'ici



Centraide Québec apporte, depuis plus de 50 ans, un soutien inestimable à la collectivité

La campagne annuelle de financement de Centraide Québec est l'expression d'un important mouvement d'entraide et de solidarité auquel contribuent des milliers de donateurs de la région.

Grâce à ces donateurs: des individus, des entreprises et des institutions, Centraide Québec apporte, depuis plus de 50 ans, un soutien inestimable à la collectivité. Merci à ces donateurs qui participent à la campagne de Centraide. Ce sont des femmes et des hommes préoccupés par le sort des personnes démunies et vulnérables et par l'ampleur du phénomène de la pauvreté ici, dans notre région. Merci à ces donateurs qui sont des investisseurs dans l'entraide, le partage et la solidarité.

invitation à relever le défi de bâtir un monde meilleur en affirmant notre appui à 158 organismes communautaires d'ici qui apportent quotidiennement aide et réconfort à quelque 200 000 personnes de notre région pour lesquelles ils sont trop souvent le dernier recours. Pouvons-nous ne pas les aider?

Les coprésidents de la campagne 2003 de Centraide Québec, Mme Karen Macdonald et François Gilbert ainsi que les membres bénévoles, qui forment le cabinet de campagne, lancent un appel à la population de notre région et vous invitent à apporter votre appui à Centraide et aux organismes communautaires associés et à donner à des gens qui aident des gens qui aident des gens d'ici!

La campagne de financement de Centraide Québec, soutenue par des milliers de bénévoles, est une

Les coprésidents de la campagne 2003 de Centraide Québec, Mme Karen Macdonald et M. François Gilbert.

CABINET DE CAMPAGNE DEUX MILLE TROIS



François Gilbert
Gestion Charles Sirois
COPRÉSIDENT



Karen Macdonald
Global Television inc.
COPRÉSIDENTE



Alain Dubuc
Le Soleil
VICE-PRÉSIDENT



Françoise Mercure
Cain Lamarre Casgrain Wells
VICE-PRÉSIDENTE



Jacques Alain
Alcoa-Aluminerie de Deschambault
Coprésident, Division entreprises industrielles



Yvon Bussièrès
Ville de Québec
Président, Division municipalités



Louis Cliche
Labbe Pontiac Buick Cadillac GMC
Coprésident, Division Beauce-Etchemins



Serge Coulombe
Unité de Soutien de Secteur Valcartier
Division Ministère de la Défense nationale, Région de Québec



Daniel Doucet
EDS Canada inc.
Président, Division firmes informatiques



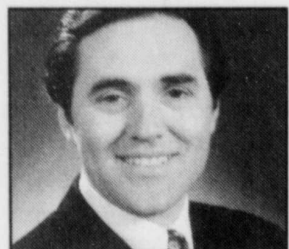
Claude Gendreau
Division Secteur Public Québec



Michel Gervais
Centre hospitalier Robert-Giffard
Président, Division santé et services sociaux



Gary Girouard
Travaux publics et Services gouvernementaux-Canada
Coprésident, Division Fonction Publique Fédérale



Christian Goulet
Bell Canada
Président, Division entreprises de service



Sara Hébert
CFCM division de Groupe TVA inc.
Présidente, Comité jeunes entrepreneurs



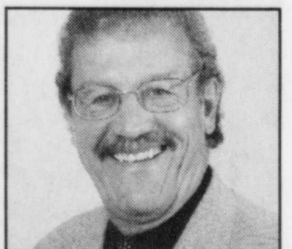
Stéphane Huot
TeraXion
Président, Division entreprises technologiques



Paul-Henri Jean
Président, Division Charlevoix



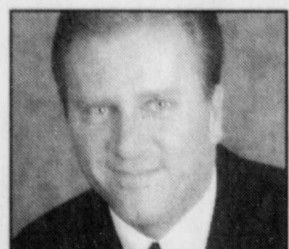
Alex Kassatly
Fairmont, Le Château Frontenac
Président, Division commerces de détail



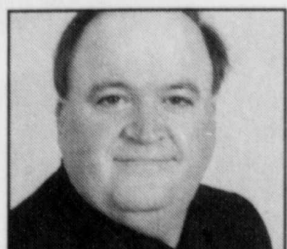
Raymond Lacombe
Industrielle Alliance, assurance et services financiers
Coprésident, Division Beauce-Etchemins



Diane Lavallée
Conseil du statut de la femme
Présidente, Division mondes communautaire et syndical



Réjean Lévesque
Banque Nationale du Canada
Président, Division assurances et services financiers



Claude Maltais
Conseil régional FTQ - Québec-Chaudière-Appalaches
Représentant des centrales syndicales



Henri Massé
FTQ
Coprésident, Division Secteur Public Québec



Pierre Moreau
Université du Québec
Président, Division éducation



Paul Naud
Université Laval
Président, Division Université Laval



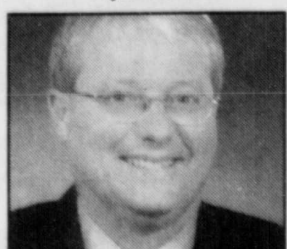
Alain Ouzilleau
FISO Technologies inc.
Coprésident, Division entreprises industrielles



Line-Sylvie Perron
Hill & Knowlton Ducharme Perron
Présidente, Comité Grands donateurs



Réal Rioux
Fédération des caisses Desjardins du Québec
Coordonnateur, Division Mouvement Desjardins



Pierre Robitaille
Fédération des caisses Desjardins du Québec
Président, Division Mouvement Desjardins



Lyse Royer
Travaux Publics et Services gouvernementaux-Canada
Coprésidente, Division Fonction Publique Fédérale



Raymonde Saint-Germain
Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration
Coprésidente, Division Secteur Public Québec



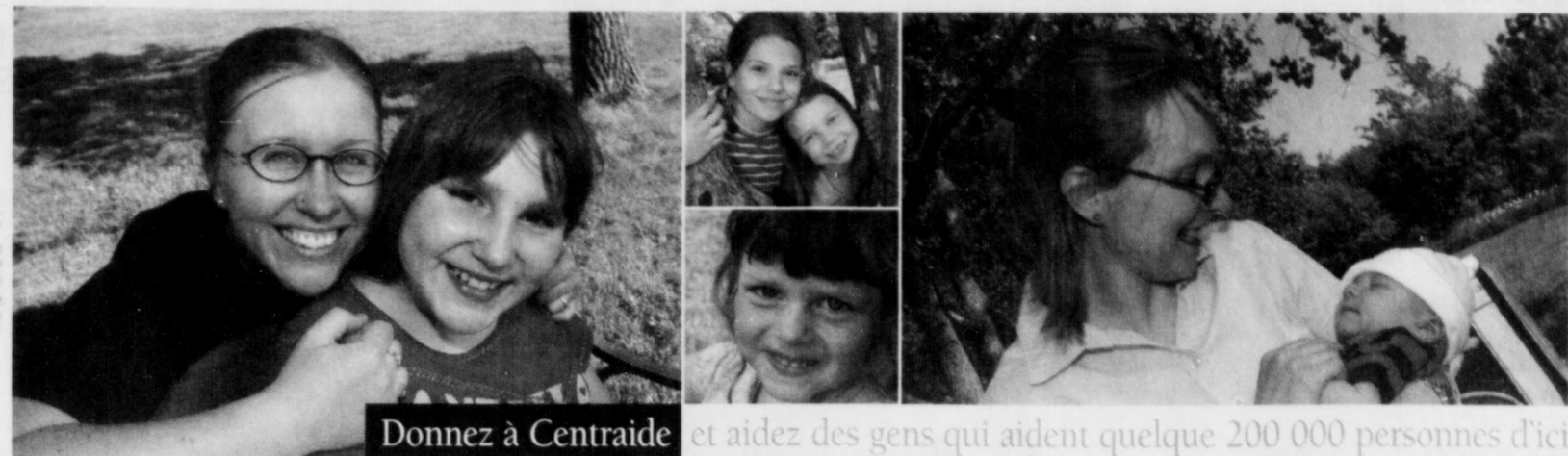
Chantal Vallerand
Cossette
Communication-Marketing
Présidente, Division courrier

CAMPAGNE 2003, UN OBJECTIF DE

7,4 M \$

Donnez à des gens qui aident des gens qui aident des gens d'ici

Savez-vous à quoi ça sert de donner à Centraide?



Donnez à Centraide et aidez des gens qui aident quelque 200 000 personnes d'ici

Tous les gestes d'appui à Centraide Québec, tous les dons si petits soient-ils, finissent par représenter une œuvre colossale. La campagne de financement de Centraide est une campagne d'envergure qui se justifie par les besoins exprimés par les organismes communautaires et les personnes démunies de notre région.

Des milliers de raisons de donner à Centraide Québec et d'aider des gens qui aident des gens qui aident des gens d'ici

Donnez à Centraide Québec et aidez des familles qui vivent pauvrement; aidez des jeunes à poursuivre leurs études; aidez des adolescents et des adolescentes qui vivent des difficultés; aidez des personnes en détresse psychologique ou touchées par la maladie; aidez des personnes âgées qui vivent seules à briser leur isolement.

Donnez à Centraide et aidez 158 organismes communautaires, dont 11 nouveaux, des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches qui, tous les jours, offrent soutien et réconfort aux plus démunis. Donnez à Centraide et aidez des gens

qui aident quelque 200 000 personnes d'ici pour lesquelles les organismes communautaires sont souvent le dernier recours, et parfois le seul.

Luttez contre la pauvreté

Donnez à Centraide qui, au-delà du soutien financier aux organismes associés, a fait de la lutte contre la pauvreté des personnes et des milieux sa priorité d'intervention. C'est un fait, la grande région de Québec connaît un accroissement de la pauvreté. À Centraide Québec, nous croyons que la volonté d'agir sur le phénomène de la pauvreté et de l'appauvrissement émane de la conviction qu'il est possible et nécessaire d'intervenir tous ensemble sur cette réalité. Il semble essentiel de mobiliser l'ensemble de la population

et les acteurs sociaux en particulier, afin de poser des actions concrètes porteuses de solutions efficaces pour lutter contre la pauvreté.

À l'aide des gens d'ici

Participez à la campagne de Centraide Québec et faites partie de cette grande chaîne d'entraide qui regroupe les gens qui aident des gens qui aident des gens d'ici.

Pour en connaître davantage sur Centraide Québec, obtenir le répertoire des organismes associés ou toute autre documentation, vous pouvez communiquer avec nous au numéro

(418) 660-2100

ou consulter notre site Internet à www.centraide-quebec.com

Merci de votre don... ce merci est l'expression de la reconnaissance de quelque 200 000 personnes d'ici qui, au cours de la prochaine année, recevront l'aide ou le réconfort de l'un ou l'autre des organismes soutenus par Centraide, grâce à vous.

Centraide Québec félicite les entreprises et les institutions qui se sont qualifiées au Programme Honneur aux donateurs.

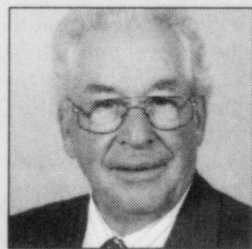
Merci !

- ARITIBI-CONSOLIDATED INC. (CLERMONT)
- ADS - TEXEL
- ALCAN INC.
- ALCOA - ALUMINERIE DE DESCHAMBAULT
- ALEX COUTURE INC.
- ANAPHARM INC.
- AXA ASSURANCES INC.
- BANQUE DE MONTRÉAL
- BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA
- BANQUE NATIONALE DU CANADA
- BELL
- BOA-FRANC INC.
- BOWATER PRODUITS FORESTIERS DU CANADA INC.
- BMO GROUPE FINANCIER
- CN
- DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE
- FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC
- FONDATION DUFRENE ET GAUTHIER
- FONDATION EDWARD ASH
- FONDATION PETROLIERE IMPÉRIALE
- FONDATION MARCELLE ET JEAN COUTU
- GAZ MÉTROPOLITAIN
- GRANIREX INC.
- GREAT WEST LIFE LONDON LIFE
- GROUPE DESJARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES
- HYDRO-QUÉBEC
- INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS
- LE FONDS DE BIENFAISANCE MOLSON
- LE GROUPE CGI INC.
- LE SOLEIL
- MAAX INC.
- NORAMPAC
- PRODUITS BIOLOGIQUES SHIRE
- RBC BANQUE ROYALE
- R/D TECH INC.
- ROTHMANS BENSON & HEDGES INC.
- SSQ GROUPE FINANCIER
- TELUS SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.
- ULTRAMAR LTÉE
- UNIVERSITÉ LAVAL
- VILLE DE QUÉBEC

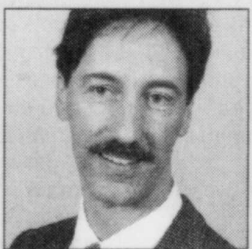
Centraide Québec est fier de pouvoir compter chaque année sur des personnes dévouées

provenant de divers milieux de travail qui viennent prêter main-forte à la campagne à titre de représentantes et représentants délégués. Centraide Québec les remercie de leur dévouement. Il est reconnaissant envers leur employeur d'accepter de les libérer, pour une période de trois mois, à son profit.

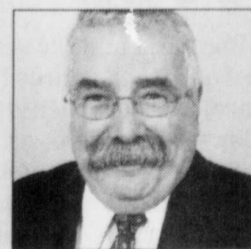
2003 REPRÉSENTANTS DÉLÉGUÉS



Jean-Claude Bernier
Fédération des caisses
Desjardins du Québec



Pierre Bisson
Régie des rentes du Québec



André Blouin
Industrielle Alliance,
assurance et services financiers



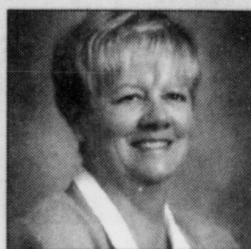
Marielle Boily
Centre Hospitalier De Charlevoix



Yollande Bouchard



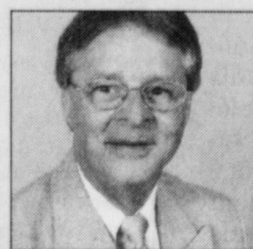
Gérald Brousseau



Cécile Cliche



Laval Côté
Régie de l'assurance maladie
du Québec



Denis Dorval



Jean Gallichand
Groupe Desjardins
Assurances générales



Rosaire Girard
Banque Nationale du Canada



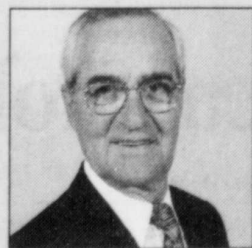
Guy Jobin
Centre hospitalier universitaire
de Québec



Denise Leroux



Fernando Moisan
Ville de Québec



Bernard Painchaud
SSQ GROUPE FINANCIER



Raymond Pelletier
Hydro-Québec



Élysa Power
Ministère du Conseil exécutif



Paule Savoie
Ministère des Ressources naturelles



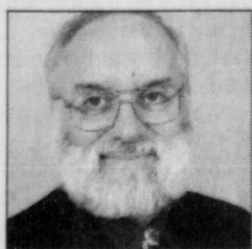
Robert Talbot
Ministère des Transports



Vital Tessier
Banque Nationale du Canada



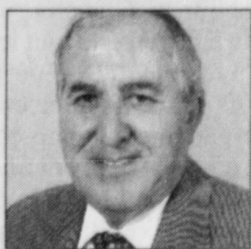
Sylvie Tremblay-Mercier
Ministère de l'Emploi, de la
Solidarité sociale et de la Famille



Yvan A. Tremblay
Ministère des Transports



Hieu-Duc Trinh
Ministère du Revenu du Québec



Gilbert Vadeboncoeur
Fédération des caisses
Desjardins du Québec



Mario Vallée
Université Laval

Centraide remercie également de leur participation au Programme des représentantes et représentants délégués :

- Bell
- La Commission scolaire des Découvreurs
- La Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec
- Le Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ)
- Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ)
- Le ministère de la Culture et des Communications
- Le ministère de la Sécurité publique
- La ministre déléguée à la Famille et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches
- Le ministre du Travail
- L'Université du Québec

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ALAIN DUBUC
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
 Directeur de l'édition JEAN-MARC SALVET
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

De bons chiens de garde

Est-il pertinent de dépenser un million de dollars provenant des fonds publics pour payer un voyage de la gouverneure générale Adrienne Clarkson et de ses 59 invités dans les pays nordiques? L'ampleur du montant et du projet a fait sursauter plusieurs députés du comité des Communes qui veille sur les dépenses publiques. Et avec raison.

Difficile pour l'instant de porter un jugement définitif sur l'à-propos de ce voyage visant à « renforcer l'identité nordique commune » des Canadiens, des Finlandais, des Russes et des Islandais. Mais chose certaine, il est rassurant de constater que les élus qui ont provoqué la démission de l'ancien commissaire à la vie privée, George Radwanski, continuent de prendre au sérieux leur rôle de chiens de garde des finances publiques. Cette attitude contribuera à rassurer la population, qui en a marre d'apprendre que ses impôts ne sont pas toujours dépensés à bon escient.



Julie Lemieux
 jlemieux@lesoleil.com

Trop souvent, les contribuables sont informés des abus de la machine gouvernementale une fois que le mal est fait, que l'argent est dépensé. Et d'un scandale à l'autre, le cynisme des citoyens ne fait que s'amplifier. On ne peut alors s'étonner que l'image des politiciens et du gouvernement dans son ensemble ne soit pas très reluisante. La démocratie tolère mal ce genre d'excès, qui donne l'impression que l'argent durement gagné par la population sert à payer du luxe à l'élite.

Dans le cas du projet de la gouverneure générale, on ne peut pas encore avancer qu'il s'agit d'une dépense injustifiée. Mais il est absolument légitime que des élus posent des questions, effectuent un travail de prévention et mesurent la nécessité d'un tel voyage avant qu'il ne soit effectué. Car ces députés envoient ainsi un message clair aux personnes qui utilisent les fonds publics dans le cadre de leurs fonctions. Dorénavant, vous êtes sous surveillance et les excès ne seront plus tolérés. En fait, tous les ordres de gouvernement devraient s'inspirer du travail de ce comité.

Ceci dit, il faudra tout de même être prudents et éviter de tomber dans l'autre extrême en mettant des bâtons dans les roues à toutes les missions visant à promouvoir les échanges internationaux. Le Canada, le Québec, les municipalités ne vivent pas en vase clos. Il est normal que nos représentants sortent du pays pour nous faire une place de choix à l'échelle de la planète. Le mot-clé sera donc « équilibre ». Même si on sait que trouver la juste mesure dans chaque chose n'est pas toujours un défi facile à relever.

La saison des idées

Comme l'a répété jeudi Bernard Landry, c'est « la saison des idées » au Parti québécois. Après François Legault et Pauline Marois, ce sera bientôt au tour de M. Landry de publier ses réflexions sur l'avenir du PQ, de la social-démocratie et de la souveraineté. Trois chapitres, qui seront offerts aux journaux à l'approche du Conseil national du parti, le 18 octobre. Est-ce vraiment la bonne approche? Et M. Landry est-il encore l'homme de la situation? Ces questions sont légitimes et incontournables.

Le PQ a été bâti autour d'une grande cause, la souveraineté. Au fil des ans et des contraintes du pouvoir, il a souvent été forcé de dévier de sa mission, mais le retour dans l'opposition l'a constamment ramené à sa vocation première. C'est ce qui se passe actuellement. Cette semaine, l'ancien président du Conseil du Trésor, Joseph Facal, a publié un long *mea culpa* pour expliquer que le gouvernement Landry n'a pas su écouter les Québécois l'an dernier, lorsqu'il a constaté l'ampleur du désir de changement de la population. M. Facal a raison. Et il aurait pu ajouter que le parti risque de commettre la même erreur.

Le retour dans l'opposition et le choix d'un nouveau chef sont généralement l'occasion, pour tous les partis politiques, de réviser leurs grandes orientations. C'est à cet exercice que M. Landry veut convier les membres en publiant des textes à la veille du Conseil national. La démarche est louable. Le problème, c'est qu'elle s'inscrit dans un contexte non admis de course au leadership. Il n'y a rien de pire que le mensonge ou les demi-vérités quand la vérité saute aux yeux de tout le monde.

Bernard Landry déclare qu'à la demande générale, il dirigera le PQ pendant deux ans, pour décider ensuite de son avenir. Mais il laisse entendre de même coup qu'il pourrait demeurer en poste jusqu'aux prochaines élections. D'une part, ce n'est certainement pas à la demande de Pauline Marois que M. Landry reste en poste... Et Mme Marois contrôle au moins le tiers des troupes péquistes. D'autre part, on voit mal comment les militants et les candidats à la succession pourront débattre librement des virages à prendre si le chef laisse entendre qu'il pourrait rester, et qu'il a déjà établi ses positions avant même que ne débute la discussion.

Au fond, c'est peut-être l'ancien président du Conseil du Trésor, Jacques Léonard, qui a la solution. M. Landry devrait annoncer immédiatement qu'il se soumettra à une course à la direction du Parti en 2005, s'il décide alors de rester en politique. Ainsi, les militants sauraient qu'on leur offrirait un véritable choix entre les positions des uns et des autres. Et ils pourraient en débattre librement.



Gilbert Lavoie
 glavoie@lesoleil.com

UN TROU DE 4 MILLIARDS DANS LES FINANCES DU QUÉBEC...



CARREFOUR DES LECTEURS

Intégrité et transparence

Bernard Landry a réussi à passer un message qui déborde infiniment les cadres d'un parti politique. Son attitude franche et directe dans le film de Labrecque, *À hauteur d'homme*, ne prête à aucune interprétation déviationniste... Il prêche depuis des dizaines d'années pour la même cause. Il n'a jamais hésité à dire le pourquoi de son engagement politique, c'est-à-dire l'indépendance du Québec et la reconnaissance par toutes les nations du monde de ce même pays... Vive le pays du Québec!

Claude Lemoine, théologien
 Trois-Rivières

Cible trop facile

Durant la dernière campagne électorale, M. Bernard Landry aurait pu se sortir honorablement de la confrontation avec les journalistes trop insistants en disant simplement, avec bonne humeur: « Bon. Je pense avoir déjà répondu à cette question. Je n'ai plus rien à dire là-dessus. S'il n'y a pas de questions sur d'autres sujets, je vais mettre fin à ce point de presse dans l'immédiat. D'autres questions? » Alors, d'autres discussions plus pertinentes seraient venues. Sinon, il n'aurait qu'à quitter les lieux et les journalistes auraient perdu leur cible jusqu'au prochain point de presse. Morale: quand la marmite chauffe trop, il faut savoir la mouvoir. Quand la partie est piégée, il faut refuser de jouer le jeu.

Mario Bélanger
 Rimouski

La révolution qui dort

Le gouvernement Charest veut modifier ou abolir l'article 45 du Code du travail, ouvrant ainsi toutes grandes les portes à la sous-traitance. Je suis très surpris du peu de commentaires du milieu privé, car il sera à coup sûr touché par cette mesure. Que disent les employés d'Alcan, de Bombardier, de toutes les entreprises manufacturières? Pas un mot. Donc,

M. Charest n'a qu'à déduire que tout va bien, que tous l'acceptent. Cette mesure favorisera votre employeur afin de donner des contrats à de petites entreprises, pour favoriser le nivellement par le bas des salaires et des conditions de travail. Vous acceptez cela? Nous sommes tous concernés! Pas de réactions, personne dans la rue. Même certains journalistes et animateurs de tribune croient que c'est bien pour une société de favoriser la diminution des conditions de travail. Je crois qu'il est temps de se faire respecter, de protester par toutes les tribunes qui nous sont offertes. Les gens syndiqués du secteur public ne doivent pas être les seuls à s'inquiéter... Le privé aussi.

Robert Comeau
 Laval

Parents décrocheurs

Je voudrais seulement réagir à votre article de Michèle LaFerrière à propos des parents décrocheurs. Je suis finissant au baccalauréat en enseignement primaire et présolaire à l'Université de Sherbrooke et j'ai adoré l'article du samedi 13 septembre. Personnellement, je crois que les enfants ne sont plus ce que nous étions nous-mêmes au primaire. Le respect, valeur qui m'est très attachée, a complètement disparu chez les enfants. Je ne comprends pas le phénomène qui a



ARCHIVES LE SOLEIL
 L'éducation des enfants commence avant tout à la maison, croit Katherine Gosselin.

balayé cette valeur et bien d'autres du système scolaire. Les parents ont tendance à croire qu'il suffit d'envoyer leurs enfants à l'école pour qu'ils en sortent instruits et éduqués. Je crois que l'éducation des enfants commence avant tout à la maison. Les enfants ne sont pas des animaux que l'on peut envoyer à une école de domptage. Peut-être que j'exagère ou bien que je pousse les limites trop loin. Toutefois, lorsqu'un enfant t'envoie un « grosse vache » en pleine classe, on se demande où il pourrait bien apprendre de telles choses. Merci à vous d'écrire sur un tel sujet qui pourrait peut-être éveiller quelques parents déconcertés.

Katherine Gosselin
 Université de Sherbrooke

Beaucoup de bonne volonté

En tant que témoin privilégié de l'intérieur de plusieurs écoles primaires, je peux voir beaucoup de bonne volonté de la majorité des parents et des enseignants pour se rejoindre et se parler de façon sensée de l'enfant qui est sous leur responsabilité. Je ne crois pas que le climat de confrontation évoqué par certains intervenants interrogés par LE SOLEIL dans les articles récents soit si prononcé. En tout cas, il ne faut pas MAINTENIR ce climat.

Les parents d'aujourd'hui sont les parents d'aujourd'hui et les enseignants, pour la plupart, en sont eux-mêmes. Le téléphone est un outil fréquemment utilisé par beaucoup d'entre eux après les heures de travail pour joindre des parents qui ne peuvent communiquer de jour. Un appel positif à la maison quand ça va bien est une démarche qui se fait souvent par les enseignants. Il est souhaitable pour le jeune élève que ses parents et son professeur se parlent, s'écourent beaucoup, sans « frapper » et avec délicatesse. Juger avant de s'écouter mutuellement est parfois très dommageable pour l'enfant, et pour longtemps.

Dominic Bédard, psychologue scolaire
 Québec

TÉMOIGNAGE

Un cardiologue au cœur humain

Jean-Claude Dominique

L'auteur habite Québec

Je vous raconterai une histoire vraie, mon histoire. Depuis quelques années, la santé a pris des proportions importantes dans le quotidien des gens, la plupart du temps de façon négative. Par contre, à l'intérieur de ce système, il y a des gens merveilleux qui ont foi en leur profession, qui ont la passion, et qui la pratiquent de façon remarquable.

Mon histoire est celle de ma rencontre avec le cardiologue Jacques Couture, de l'Hôtel-Dieu de Québec. Il y a cinq ans, j'ai connu cet homme par mon médecin traitant. Un véritable cadeau. Je venais de subir une opération importante à Laval et j'avais besoin d'un cardiologue humain, attentionné et attentif, car j'avais vécu une malheureuse aventure avec un autre cardiologue avant l'opération. Dès la première rencontre, je me suis senti en confiance, de par son attitude, sa simplicité, son écoute et sa façon de m'expliquer mon état. Par la suite, j'ai continué de le voir régulièrement et à chaque visite, je retrouvais chez lui sa courtoisie, sa disponibilité et son sens humain. J'avais découvert un médecin exceptionnel, j'avais

gagné au 6/49. Pour moi, c'est de la vraie médecine, prendre le temps d'écouter, de supporter et non toujours de parler de la maladie.

Maintenant, j'aimerais vous raconter le pourquoi de ce témoignage. Le 14 juillet dernier, j'ai subi avec succès une chirurgie d'une prothèse de la hanche à l'hôpital Saint-François d'Assise. Malheureusement, j'ai fait une fibrillation auriculaire postopératoire le lendemain qui a provoqué chez moi un choc important et j'ai été transféré aux soins intensifs. Malgré les soins, ils n'ont pas réussi à régler ce problème. Le 25 juillet, ils m'ont laissé partir bien que je devais revenir plus tard pour une cardioversion (choes électrolytiques) comme mon opération à la hanche semblait satisfaisante. Lorsque je suis arrivé chez moi, je me sentais mal, incapable de faire le moindre effort et j'étais paniqué.

Alors, j'ai téléphoné au Dr Couture à l'Hôtel-Dieu. Je lui ai expliqué ma situation et après m'avoir écouté, il m'a dit: « Tu prends l'ambulance et tu t'en viens à l'urgence. Je vais m'occuper de toi. » Aussitôt arrivé à l'urgence, j'ai été pris en charge et étant donné mon état, le Dr Couture m'a fait transférer dans une chambre

aux soins coronariens. C'était le 31 juillet. Le lendemain matin, il est venu me voir et a commencé à m'expliquer ce qu'il voulait faire. D'abord aller vérifier s'il y avait un caillot au cœur, et dans la négative, il me pratiquerait une cardioversion. J'étais inquiet, mais il a réussi à me rassurer en me disant qu'il serait là avec l'anesthésiste et le médecin qui ferait l'examen. Il est demeuré près de moi tout le temps de cette intervention et heureusement, ça c'est bien terminé. Il est resté près de moi, comme un père auprès de son fils. Lorsque je me suis réveillé, il a dit aux gens autour: « Vous voyez ce que la confiance peut faire. » Voilà l'âme d'un grand médecin: se soucier du patient, de sa condition émotive, afin de le rassurer.

Plusieurs médecins auraient avantage à suivre son exemple, savoir être présents, écouter. Je crois que les futurs médecins vont comprendre. Lorsque l'on parle du Dr Couture à l'hôpital, on sent combien sont appréciés sa compétence, son charisme, son humilité de la part de ceux qui le côtoient. Sans prétention, il donne aux autres la chance de prendre leur place. C'est un homme d'équipe et c'est très visible. Voilà un grand cardiologue. C'est mon ange gardien. Je lui dois la vie.

OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

Le grand week-end rouge

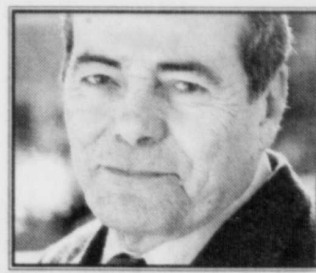
Tout au long du week-end, un demi-million de membres du Parti libéral du Canada choisissent le successeur de Jean Chrétien. C'est du jamais vu dans les annales d'un parti fédéral, non plus que le plébiscite d'un nouveau chef à plus de 90 % des suffrages! Lundi matin, le couronnement de Paul Martin balaira le paysage politique avec la force de l'ouragan Isabel...

Le nombre de membres du PLC s'est multiplié depuis le déclenchement de cette campagne au leadership: 65 000 au Québec au lieu de la trentaine de mille habituelle, 126 000 en Ontario par rapport à 38 000 il y a un an, et ainsi de suite dans tout le pays. Les 531 000 membres en règle choisiront donc entre Paul Martin et Sheila Copps, et désigneront les 4769 délégués qui les représenteront à Toronto à la mi-novembre, auxquels il faut ajouter quelque 850 délégués d'office. Ce sera ainsi le plus gros congrès de l'histoire politique canadienne. Mais les résultats de l'élection de ce week-end pourraient changer cela aussi.

Avec leur fausse modestie habituelle, les organisateurs de Paul Martin laissent entendre qu'ils se contenteraient de 75 % des suffrages exprimés. En fait, le candidat sera sans doute assuré de

plus de 90 % des délégués. C'est que, dans chaque circonscription, les candidats doivent présenter une liste de 12 candidats au poste de délégué. Mais dans au moins les tiers des 301 circonscriptions, Sheila Copps n'a pas été capable de présenter sa propre liste de délégués. La candidate pourrait ainsi recueillir personnellement l'appui de 15 ou 20 % des militants ce week-end, mais n'obtenir que 57 ou 8 % des délégués au congrès de la mi-novembre.

Le résultat de dimanche soir sera donc important. En cas de plébiscite de Paul Martin, de fortes pressions s'exerceront sur Sheila Copps pour qu'elle retire sa candidature immédiatement. Il n'est évidemment pas question d'annuler le congrès, mais on pourrait économiser beaucoup d'argent. Tel est du moins le plan des « martinistes ». Je leur ai suggéré que ce ne serait pas forcément une bonne idée de dire aux libéraux de Colombie-Britannique, de l'Alberta ou de Terre-Neuve de rester chez eux pour économiser quelques billets d'avion, les organisateurs du futur premier ministre en sont déjà là. C'est un excès de confiance qui pourrait leur coûter cher dans ces régions, l'Ouest en particulier, qui se sentent déjà aliénées par la domination de l'Ontario sur la vie politique fédérale.



Michel Vastel

MVastel@lesoleil.com

Le hasard faisant décidément bien les choses pour Paul Martin, Jean Chrétien sera à New York lundi prochain. En passant, le premier ministre participera, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, à une importante réunion de chefs d'État et de gouvernement et poursuivra sa campagne en faveur d'une relance de l'aide au développement de l'Afrique. Il en a fait une sorte de croisade personnelle depuis le Sommet de Kananaskis dont il était l'hôte l'an dernier, et il en parlait encore avec passion mardi dernier à Québec.

Cela dit, ses occupations de chef de gouvernement le dispenseront de commenter l'élection de Paul Martin, et surtout de faire face aux méchancetés des partis d'opposition qui, tout en lui po-

sant des questions aux Communes, le traitent en « canard boiteux »! La descente aux enfers de Jean Chrétien commence dès la semaine prochaine et la seule crainte des conseillers de Paul Martin est qu'il tire sa révérence juste avant Noël, les obligeant ainsi à préparer un remaniement ministériel plutôt que d'aller passer leurs vacances au soleil de la Floride ou du Mexique!

La confirmation de l'arrivée de Paul Martin à la tête du Parti libéral et du gouvernement fédéral a déjà eu des effets considérables sur la politique canadienne. Aux Communes, la soudaine assurance de certains députés libéraux à défier leur chef — sur la question du mariage des couples de même sexe par exemple — vient du fait qu'ils s'attendent à une autre attitude de la part de Paul Martin. Et surtout, la reprise des négociations entre le Parti progressiste-conservateur et l'Alliance canadienne est inspirée par la crainte de voir Paul Martin réaliser des gains considérables dans l'Ouest.

Même si Paul Martin est le favori des banquiers et des barons de l'industrie — au point d'avoir récolté plus de neuf millions \$ pour une campagne en solitaire! —, d'autres souhaitent lui opposer une vraie formation de droite. Ce n'est pas pour rien que Brian Mulroney, son ancien vice-premier ministre

Don Mazankowski et l'ancien premier ministre de l'Ontario Bill Davis chaperonnent les discussions entre Peter MacKay et Stephen Harper.

Dans une certaine mesure, on pourrait dire que Paul Martin aura davantage contribué à créer un nouveau Mouvement conservateur qu'à changer le Parti libéral du Canada! Reviendra-t-on à la configuration classique de la politique canadienne avec deux grands partis et un tiers parti social-démocrate? Une chose est certaine: l'unification de la droite marginaliserait davantage encore le Bloc québécois, qui deviendrait ainsi le seul parti « régional » aux Communes. Si, dans un an, tout ce chambardement provoqué par le départ de Jean Chrétien conduisait à un affrontement entre le « rouge » Paul Martin et le « bleu » Bernard Lord — oui! oui! cela se parle encore... —, je ne donnerais pas cher des candidats du Bloc québécois.

Enfin, dès lundi prochain, la chasse aux circonscriptions va commencer pour les ambitieux. Exemple: Paul Martin ne dédaignerait pas faire une place à son vieil allié, l'animateur Jean Lapierre. Mais ça commence à grogner dans sa propre organisation: « Un ancien bloquiste au Parti libéral du Canada? » s'étonnait cette semaine un de ses conseillers. Bonne question en effet...

L'envers de l'assiette

Comment contribuer à assainir l'environnement?

Laure Waridel

Auteure de « L'Envert de l'assiette et quelques idées pour la remettre à l'endroit » (Écosociété et Environnement Jeunesse, Montréal, 2003). M^{me} Waridel est écologiste et co-fondatrice d'Équiterre. Elle signe une chronique régulière à la radio de Radio-Canada.

Qu'ont en commun le débordement des dépotoirs, la déforestation, les changements climatiques, les accords de libre-échange, l'exode rural, la perte de biodiversité, l'exploitation des travailleurs, les pesticides, les OGM, les cancers et le pouvoir grandissant des compagnies multinationales? Certains choix alimentaires.

Chaque repas nous lie à l'environnement et à des milliers de personnes qui cultivent, récoltent, transforment, emballent et vendent notre nourriture. Quant à notre santé, elle est tributaire de la nourriture que l'on mange, l'air que l'on respire et l'eau que l'on boit. La planète est donc dans notre assiette et nous en faisons tous partie, qu'on le veuille ou non.

ACHETER, C'EST VOTER

Contrairement à ce que prétendent certains cyniques, la destruction des écosystèmes et l'exploitation des travailleurs ne sont pas des fatalités. Chacun de nous peut contribuer à ce qu'il en soit autrement. Au moyen de nos choix politiques, certes, en allant voter et en s'impliquant dans diverses instances de la démocratie participative. Mais aussi quotidiennement, en prenant conscience des impacts de chacune de nos actions, petites et grandes. Ainsi, s'il est vrai que « l'argent mène le monde », comme on se l'entend si souvent dire, peut-être est-il temps de réaliser le pouvoir politique de nos choix de consommation, notamment alimentaires.

En ce sens, on peut penser à quatre concepts utiles à quiconque fait son épicerie: les 3N-J pour Nu, Non-loin, Naturel et Juste.

LES ALIMENTS « NUS »

Le Nu pose le problème de tous ces emballages et résidus de table qui rapidement deviennent des déchets. Pour ne donner que l'exemple des sacs de plastique, chaque semaine, les Québécois en rapportent plus de 36 millions de l'épicerie. Un déchet s'ajoutant à un autre, chaque citoyen génère à la maison, en moyenne, près d'une demi-tonne d'ordures par année. Cette quantité triple si nous y ajoutons les rebuts du travail, des écoles, des restaurants et des usines. Nous, Québécois et Québécoises, comptons parmi les plus grands producteurs de déchets au monde.

La majeure partie de notre sac d'ordures est pourtant constituée de ressources et non de déchets. Plus des trois quarts s'avèrent récupérables. Ainsi, les pelures et autres déchets de table peuvent être transformés en compost. Le recyclage permet de métamorphoser des bouteilles de plastique en tissu polaire pour en faire des vêtements. Des boîtes de céréales peuvent devenir du papier pour la construction de maisons. Et ainsi de suite. Malheureusement, seulement 14 % de ce que l'on jette à la maison est récupéré. Par le fait même, d'importantes ressources sont transformées en polluants.

Au-delà du recyclage, il y a la réduction à la source. Choisir les produits les moins emballés possible, éviter la vaisselle jetable, apporter ses sacs à l'épicerie et composter ses déchets organiques sont tout autant de petites actions qui, multipliées par le nombre de citoyens que nous sommes, en viennent à faire une différence.

NON-LOIN

Plus que jamais, les étalages de nos épiceries

regorgent de nourriture provenant du monde entier: agneau de la Nouvelle-Zélande, tomates de Californie, sucre des Antilles, etc. En additionnant tous les kilomètres parcourus par nos aliments, nous avons vite fait le tour du monde en un repas.

Le commerce international des aliments a d'ailleurs quadruplé en tonnage depuis le début des années 60. D'après une étude du Worldwatch Institute, le trajet moyen parcouru par un aliment, du champ à la table, est de 2500 km en Amérique du Nord.

Le transport des aliments représente une source importante de polluants, notamment de gaz à effet de serre. Selon les statistiques, près du tiers des camions qui sillonnent les autoroutes transportent des aliments. Saviez-vous d'ailleurs que l'importation d'une laitue de Californie au Québec nécessite 36 fois plus d'énergie en combustibles fossiles qu'elle n'en apporte en calories une fois consommée?

Privilégier l'achat de produits locaux contribue à réduire la pollution de l'air tout en soutenant la vie rurale et la diversité agricole de notre pays.

NATUREL

La mondialisation de notre assiette a des conséquences à la fois sociales et environnementales. La spécialisation et l'intensification des modes de production en sont le fer de lance. Dans les campagnes, on constate qu'il y a moins de fermes, mais plus d'industries agricoles. Moins de paysans, mais plus d'entrepreneurs. Moins de diversité animale et végétale, mais plus d'uniformité. Moins d'animaux dehors, mais plus de bâtiments sans fenêtre. Moins de biodiversité, mais plus de machines, d'OGM, de pesticides, d'engrais chimiques et de lisier dans les cours d'eau.

Certaines découvertes associées aux pesticides et aux effets de la pollution en général sont troublantes. Aux États-Unis par exemple, le National Cancer Institute rapporte que les femmes atteintes d'un cancer du sein ont un niveau de résidus de pesticides organochlorés de 50 % à 60 % plus élevé dans les tissus que les femmes en santé. Nombre d'études médicales constatent aussi un déclin alarmant du nombre de spermatozoïdes dans le sperme humain. Dans certains pays industrialisés, le nombre de spermatozoïdes par millilitre de sperme a globalement baissé de 50 % depuis les 50 dernières années.

Les raisons sont donc nombreuses pour nous donner envie d'éviter la présence de résidus de toutes sortes dans notre assiette et dans l'environnement. Choisir des aliments biologiques est un moyen pour le faire. Certes, le bio n'est malheureusement pas à l'abri de contaminations artificielles provenant de l'agriculture industrielle environnante. Ceci dit, que préférez-vous manger: un bol de céréales de maïs pouvant contenir 0,1 % de résidus d'OGM ou des céréales conventionnelles qui pourraient en contenir 50 %?

L'agriculture biologique a aussi l'avantage de diminuer la pollution de l'air, de l'eau et de la terre dans les campagnes. De plus, elle garantit un plus grand respect des conditions de vie des animaux d'élevage. Du bio, il y a donc de quoi en vouloir davantage dans les champs autant qu'au bout de notre fourchette.

JUSTE

Les enfants sont les premières victimes des injustices alimentaires. Selon les estimations de la FAO, chaque année sur la planète, ils sont six millions à mourir de faim avant d'avoir atteint l'âge de cinq ans. C'est comme si la tragédie du 11 septembre se répétait cinq fois par jour, mais seulement avec des petits enfants.

On aura beau dire que l'argent ne nourrit pas,



Chaque repas nous lie à l'environnement et à des milliers de personnes qui cultivent, récoltent, transforment, emballent et vendent notre nourriture.

ceux qui le détiennent déterminent en grande partie ce qui est semé, récolté et distribué. Sur le grand marché mondial, les aliments sont devenus des marchandises comme les autres. On cultive d'abord pour vendre, ensuite pour nourrir.

D'ailleurs, plus du tiers de la production mondiale de grains sert à nourrir du bétail plutôt que des humains. Si toutes ces céréales étaient directement destinées à l'alimentation humaine, on pourrait nourrir près du double de la population actuelle. Quant aux conditions d'élevage, elles s'expriment aussi dans notre langage. On ne parle plus tant de poulets, de bœufs et de cochons, mais d'unité de production. Les animaux sont traités comme de la marchandise.

Profitant du grand clivage qui sépare le producteur du consommateur, les compagnies multinationales tirent grands profits de la mondialisation de notre assiette.

À elle seule, ALTRIA (anciennement Philipp Morris) retire 10 c pour chaque dollar dépensé en alimentation aux États-Unis. C'est plus que ce que reçoivent tous les agriculteurs américains mis ensemble. Seulement deux multinationales, Cargill et Archer Daniels Midland, contrôlent entre 70 % et 80 % de tout le commerce international du grain.

Réduire sa consommation de viande, éviter les produits de multinationales, choisir de faire son épicerie dans des petits magasins indépendants ou au marché, privilégier l'achat d'aliments provenant d'une agriculture paysanne et transigés à travers les réseaux du commerce équitable sont tout autant de petites actions qui mettent un peu de justice dans notre panier d'épicerie.

Voilà, c'était les 3N-J. À votre santé et à la nôtre!

l'Université Laval

AU CŒUR DE VOTRE QUOTIDIEN

UNIVERSITÉ
LAVAL
Apprendre tout Québec, apprendre le monde.

LE PROFIL INTERNATIONAL EN PROGRESSION

«Aujourd'hui Québec, demain le monde.» Voilà ce que choisissent les étudiants qui s'inscrivent à l'Université Laval. Axe prioritaire de développement, l'internationalisation de la formation prend plusieurs formes dont la plus connue est le Profil international.

Créé en l'an 2000 pour les programmes de baccalauréat, le Profil international est bien implanté et il continue de se développer de façon remarquable. C'est ce que constate la Commission des études. Plus de 66 programmes se sont déjà prévalu de cette organisation particulière de formation, alors que la cible était de 50 l'an dernier. Plus de 536 étudiants ont effectué des séjours d'études à l'étranger dans 44 pays et cela continue à un bon rythme de croisière. L'horizon est illimité. Dans la mesure où le Profil permet à un nombre croissant d'étudiants de vivre une expérience enrichissante de formation et de vie, le but est atteint. La politique d'internationalisation de l'Université a établi, sur un horizon de cinq ans, qu'au moins 10 % des étudiants de chaque nouvelle cohorte devraient participer à une démarche menant à la reconnaissance du Profil international. D'ici 2005, compte tenu du temps requis pour implanter un Profil et du fait que les étudiants sont plus susceptibles de réaliser leurs stages dans la dernière année de leurs études, cet objectif devrait être pleinement atteint. Les faits le démontrent: le Profil international est en nette progression.



Catherine Vallières-Roland, étudiante à la maîtrise en science politique, a fait, grâce au Profil international et dans le cadre de son bac en science politique, un séjour à l'Institut d'études politiques de Paris à l'hiver 2002.

Favoriser la mobilité des étudiants

L'Université travaille toujours à favoriser la mobilité des étudiants par divers moyens, en sus du Profil lui-même. Le Profil international a beaucoup retenu l'attention en raison de l'intérêt pour les étudiants de bénéficier d'un long séjour d'études (une session ou une année) dont la scolarité est planifiée, un soutien financier assuré, et parce qu'il s'inscrit dans une entente interuniversitaire en bonne et due forme. Il s'adresse aux étudiants, individuellement, qui choisissent de poser leur candidature à leur deuxième, troisième ou, selon les programmes, quatrième année de baccalauréat.

D'autres types de séjours à l'étranger existent également, soit sous forme d'échanges, par contacts professoraux ou par la voie des centres de recherche ou des instituts. Ces séjours, tout aussi enrichissants que ceux menant au Profil, répondent à d'autres balises et donnent une valeur ajoutée à la formation et une visibilité particulière sous diverses formes. Le stage international en est un type: il se caractérise par un séjour de moins d'une session, souvent au sein d'un groupe constitué pour le stage, bénéficiant d'un accompagnement particulier et inséré dans le programme d'études à un moment précis du cheminement des étudiants.

Aux études avancées, les programmes de recherche ouvrent par définition à l'international. Selon le domaine, les objectifs du mémoire ou de la thèse, les lectures, les travaux de terrain, la participation aux séminaires et les activités de diffusion comme les colloques et les congrès placent les étudiants dans un cadre favorable au développement de compétences et d'attitudes à saveur internationale. Plusieurs bourses offertes aux étudiants donnent la possibilité d'inclure des séjours d'études et de recherche.

L'Université Laval, entre autres grâce aux actions de son Bureau international, accueille de plus en plus d'étudiants en provenance de divers pays. Leur contact, leur participation et leur engagement dans la communauté universitaire apportent une contribution remarquable dont tous se réjouissent. La participation à nos programmes de mobilité étudiante internationale a connu une augmentation supérieure à 26 % au cours de la dernière année. L'Université Laval, toutes voiles déployées, a résolument mis le cap sur le monde!

JOCELYNE MATHIEU
Présidente de la Commission des études

Une autre percée dans l'Est



Une des équipes du Laboratoire d'aménagement et de développement étudiera, sous l'angle de l'urbanisme, les trois portes d'entrée de la ville de Rivière-du-Loup.

Les équipes d'étudiants du Laboratoire d'aménagement et de développement se dirigent cette année vers la MRC de Rivière-du-Loup

Le Laboratoire d'aménagement et de développement a plus de vingt ans d'existence. Cette activité de formation pratique de niveau maîtrise du Département d'aménagement équivaut à un cours de six crédits. Au fil des ans, le Laboratoire a travaillé sur chacune des municipalités régionales de comté (MRC) de la région administrative de Québec. Cette année, les treize étudiants inscrits se rendront à environ 200 kilomètres de Québec, sur la rive sud du fleuve, étudier un territoire situé dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent: la MRC de Rivière-du-Loup. «On entend parler, dans les orientations de l'Université, que l'institution veut créer de meilleurs liens avec l'Est du Québec, explique Mario Carrier, professeur et directeur du Département d'aménagement. La Chaire multifacultaire de recherche et d'intervention sur la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine nouvellement créée va dans ce sens. Le Laboratoire avait pas mal fait le tour de la région administrative de Québec. Dans ce contexte, pourquoi ne pas déborder?»

Sortir du campus

Répartis en quatre équipes, les étudiants se pencheront sur des problématiques touchant l'aménagement urbain et rural, ainsi que le développement économique. Ils seront en interaction avec des professionnels et des organismes, et ils se déplaceront sur le terrain pour effectuer leur cueillette de données. En bref, ils côtoieront la réalité concrète du développement régional, de l'aménagement du territoire et des composantes urbaines et rurales d'une MRC qui comprend 14 municipalités et une population d'environ 32 000 habitants. «Cette MRC possède une bonne diversification

économique et elle a un potentiel en développement», indique Mario Carrier.

L'équipe 1, supervisée par Claude Dubé, professeur et doyen de la Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels, étudiera, sous l'angle de l'urbanisme, les trois portes d'entrée de la ville de Rivière-du-Loup. Conséquences du prolongement de l'autoroute 20, ces portes présentent des caractéristiques et des problèmes de nature différente. Par exemple, le plus important de ces trois axes consiste en un alignement de bâtiments commerciaux récents et est déficient en termes d'aménagements paysagers. L'équipe 2 est placée sous la responsabilité du professeur Florent Joerin. Elle fera la conception d'un système d'indicateurs pour l'aide à la décision dans le dossier de la gestion du barrage du lac Morin. «Les indicateurs, souligne Mario Carrier, utiliseront les systèmes d'information géographique et les méthodes d'analyse statistique et multicritère, des méthodes avant-gardistes pour l'aide à la décision.»

Le professeur Manuel Rodriguez et l'équipe 3 se pencheront sur la problématique de l'utilisation des eaux souterraines par la population et par une activité agricole grandissante. Ils identifieront les conflits d'usage présents et potentiels. Leurs recommandations d'aménagement du territoire devront favoriser une gestion durable de l'eau souterraine dans la MRC. Enfin, l'équipe 4, dirigée par Mario Carrier, examinera l'évolution du secteur manufacturier dans la MRC au cours des dix à quinze dernières années. Les propositions faites devront viser le soutien à l'essor de ce secteur. Plus globalement, elles devront favoriser l'harmonisation entre l'offre et la demande d'emplois sur le territoire.

YVON LAROSE

40 M\$ pour le pavillon Vandry

Vers un véritable centre de formation intégrée en sciences de la santé, novateur et unique au Québec, reposant sur les Facultés de médecine, de pharmacie et de sciences infirmières

Le gouvernement du Québec a annoncé mercredi un investissement initial de 40 M\$ dans l'agrandissement et la rénovation du pavillon Ferdinand-Vandry. Le recteur de l'Université Laval, Michel Pigeon, a déclaré à cette occasion qu'il s'agissait d'un moment «particulièrement heureux pour l'Université Laval, ses étudiants, étudiants et professeurs des sciences de la santé, et pour les régions de Québec et de l'Est du

Québec». Le recteur a en effet expliqué que l'engagement annoncé par le premier ministre Jean Charest et le ministre de l'Éducation Pierre Reid permettra à l'Université Laval d'aller de l'avant avec ce projet de quelque 65 M\$ attendu depuis longtemps.

Michel Pigeon a également indiqué que la contribution de 15 M\$ de l'Université Laval sera recueillie grâce à une campagne de levée de fonds qui est déjà en cours. De son côté, le ministre de l'Éduca-

tion s'est engagé à faire des 10 M\$ requis pour compléter le financement du projet une priorité dans les projets d'investissements à venir du ministère de l'Éducation. «Ce que nous mettons enfin en marche par l'annonce d'aujourd'hui, c'est la création d'un véritable centre de formation intégrée en sciences de la santé, novateur et unique au Québec, reposant sur nos Facultés de médecine, de pharmacie et de sciences infirmières», a précisé le recteur de l'Université Laval.

La consolidation de ce centre de formation en sciences de la santé contribuera plus spécifiquement à assurer la formation, dans des conditions adaptées au 21^e siècle, des effectifs professionnels en santé pour la région de Québec Chaudière-Appalaches, et pour les régions de l'Est du Québec. Rappelant que la Faculté de médecine est la première au Canada pour la formation de médecins qui s'installent en région rurale après l'obtention de leur diplôme, le recteur a ajouté que le projet annoncé n'en est que plus important pour toute la société québécoise.

Michel Pigeon a de plus rappelé qu'au cours de la seule dernière année, c'est quelque 270 M\$ que l'Université Laval a reçus en fonds de recherche de toutes provenances, et que plus de la moitié de

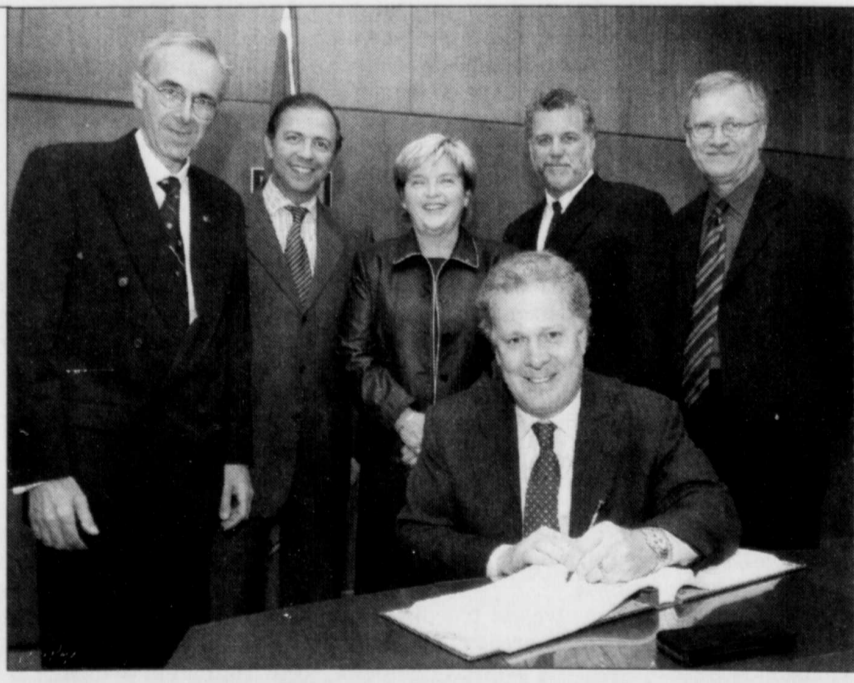


Photo Marc Robitaille

De gauche à droite: le recteur Michel Pigeon, le ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Sam Hamad, la députée de Jean-Talon, Margaret Delisle, le premier ministre du Québec, Jean Charest, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, et le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, lors de la séance de signature du livre d'or de l'Université, après la conférence de presse annonçant l'investissement de 40 M\$.

cette somme est attribuable aux travaux de nos chercheurs en sciences de la santé. «Le projet annoncé cet après-midi offre donc une garantie que nous pourrions poursuivre nos progrès à cet égard», a-t-il ajouté.

Enfin, le recteur a profité de l'occasion pour remercier tous ceux et celles qui ont appuyé la direction de l'Université dans l'élaboration de ce projet. Michel Pigeon a ainsi tenu à exprimer la gratitude de l'Université aux doyens et doyennes impliqués et aux responsables des associations étudiantes des trois facultés direc-

ment touchées par ce projet. Dans les appuis reçus de l'extérieur de l'Université, le recteur a souligné le soutien constant du maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, et de la Chambre de commerce de Québec, de même que celui, indéfectible, de la députée de Jean-Talon, Margaret Delisle. Enfin, le recteur a remercié le gouvernement du Québec qui, dans le secteur de la formation en sciences de la santé, aide ainsi l'Université Laval à poursuivre sa mission d'enseignement, de recherche et de service à notre collectivité.



Le pavillon Ferdinand-Vandry regroupera la médecine, la pharmacie et les sciences infirmières.

Photo Marc Robitaille

Campus express

«A-T-ON LE DROIT D'ÊTRE HEUREUX?»

Tel est le sujet de la soirée-conférence avec Lytta Basset qui aura lieu le samedi 4 octobre, à 20 h, à la Maison Jésus-Ouvrier, 475, boulevard Père-Lelièvre, à Québec. Philosophe et théologienne protestante à l'Université de Lausanne (Suisse), Lytta Basset est fascinée par la personne du Christ: en lui, le mal injustement souffert est entendu sans aucun esprit de jugement et la vie (re)devient possible. Elle est l'auteure de nombreux ouvrages, dont *Guérir du malheur*, *Le pouvoir de pardonner* (1999), *La joie imprenable* (1998) et *Le pardon originel* (1995), publiés aux éditions Albin Michel et Labor et Fides. Cette soirée-conférence est sous le patronage de la Faculté de théologie et de sciences religieuses, en partenariat avec le Centre de pastorale de la Santé et des services sociaux, le Diocèse de Québec (Service d'accompagnement des malades) et le Centre d'action bénévole de Québec, représenté par le Centre écoute-secours. Admission: 12 \$ (sur place). Prière de confirmer votre présence à la Faculté de théologie et de sciences religieuses par téléphone (656-2131, poste 7309), ou par courriel (ghislaine.cayouette@fsr.ulaval.ca).



Lytta Basset

Santé et des services sociaux, le Diocèse de Québec (Service d'accompagnement des malades) et le Centre d'action bénévole de Québec, représenté par le Centre écoute-secours. Admission: 12 \$ (sur place). Prière de confirmer votre présence à la Faculté de théologie et de sciences religieuses par téléphone (656-2131, poste 7309), ou par courriel (ghislaine.cayouette@fsr.ulaval.ca).



Jean Bernier

LES EFFETS PERVERS DE L'EMPLOI ATYPIQUE

Une conférence de Jean Bernier, professeur au Département des relations industrielles, aura lieu le 26 septembre à 12 h à la salle IBM (0610) du pavillon Palasis-Prince. Sujet: «La précarisation de l'emploi et son impact sur les mesures de protection et d'indemnisation en matière de santé et sécurité du travail». L'emploi atypique a connu une progression très importante ces dernières années. Si cette diversification dans les formes d'emploi peut comporter des avantages à court terme pour les entreprises et pour certains travailleurs et travailleuses, elle entraîne aussi un cortège d'effets néfastes. Pour des raisons de logistique, on vous demande de confirmer votre présence auprès de Josée Martel 656-2131, poste 12931 (Josée.Martel@fsa.ulaval.ca).

LES PERSONNAGES DE RENÉ THÉBERGE

L'exposition «Personnages» présente les œuvres de René Théberge, artiste peintre autodidacte. Cette exposition se tiendra du 22 septembre au 3 octobre à la salle d'exposition du pavillon Alphonse-Desjardins. Les visiteurs pourront découvrir plusieurs œuvres picturales de l'artiste de Sainte-Foy dont quelques toiles récentes. La technique de l'artiste s'apparente au collage non conventionnel de papier sur support de bois, de masonite ou de toile, où la peinture à l'huile s'ajoute au relief déjà présent en accentuant ainsi la présence du personnage sur la toile. La salle d'exposition est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.



Une œuvre de René Théberge

LE CHŒUR DE L'UNIVERSITÉ RECRUTE

Le Chœur de l'Université Laval recherche des étudiants et des étudiantes pour joindre ses rangs pour l'année 2003-2004. Il n'est pas nécessaire d'être de grands solistes pour s'inscrire. Venez tenter l'expérience tous les mercredis soirs à 19 h au local 1531 du pavillon Louis-Jacques-Casault. Au programme cette année, le concert de Noël au début du mois de décembre, un concert de fin d'année au début du mois de mai et une participation spéciale à l'événement *Carmina Burana*, de Carl Orff, à Québec au printemps. Les coûts d'inscription par session sont de 55 \$ pour les étudiants et les étudiantes, et de 70 \$ pour les autres. Pour plus d'information, laissez vos coordonnées dans la boîte vocale du groupe au 656-2131, poste 8668.



Le Chœur de l'Université Laval

CLUB DE JUDO

Pour les enfants, les adolescents et les adultes, il est possible de faire partie d'un club de judo au PEPS. Ce sport olympique d'auto-défense permet d'apprendre à gagner et à perdre tout en augmentant la confiance en soi. Le club de judo pour les jeunes de 6 à 9 ans est offert le samedi de 9 h à 9 h 55. Pour les jeunes de 10 à 14 ans, les cours ont lieu de 10 h à 11 h 25. Pour les adultes, plusieurs horaires sont offerts. Informez-vous!

SWING, BREAK DANCE ET HIP HOP

Le Programme Jeunesse du PEPS offre des cours de danse pour les jeunes de 7 à 15 ans durant la session d'automne. Les cours se déroulent chaque samedi en matinée et ce, durant 10 semaines. Un spectacle de danse intégrant les groupes de jeunes et les cours adultes est prévu le vendredi 28 novembre à 20 h au Théâtre de la Cité universitaire du pavillon Palasis-Prince. Le coût pour assister au spectacle est de 3 \$ par personne. Il est encore temps de s'inscrire à l'un de ces cours. Pour obtenir de plus amples informations, composez le 656-PEPS (7377) ou consultez le site Internet au www.peps.ulaval.ca.



DE LA GOURGANE AUX FÈVES

Le «Petit Larousse» 2004 contient huit nouveaux québécismes proposés par deux chercheurs de Laval

Gourgane, poulamon, boyau d'arrosage, cartable, fève, tintamarre, vidanges et vidangeur, telle est la contribution bénévole de Claude Poirier et de Steve Canac-Marquis à l'édition 2004 du *Petit Larousse illustré* lancée il y a quelques semaines. Claude Poirier, professeur au Département de langues, linguistique et traduction, et expert du français québécois, est collaborateur depuis trois ans du célèbre dictionnaire. Avec son collègue, professionnel de recherche au Trésor de la langue française au Québec, il avait fait en tout 17 propositions pour le *Petit Larousse 2004*, dont deux mots tirés du français acadien. «L'éditeur n'a jamais refusé de propositions de ma part, explique Claude Poirier. C'est que parfois l'espace manque pour les publier.»

Des mots et des corrections

En plus de suggérer de nouveaux mots, les deux chercheurs ont proposé de corriger quelques définitions existantes. Sur neuf propositions de corrections faites cette année, l'éditeur en a retenu quatre, dont celle du mot «sloche». L'édition 2003 définissait la sloche comme un «mélange de neige fondue». L'édition 2004 parle plutôt de neige fondante, puisque la neige fondue serait en eau.

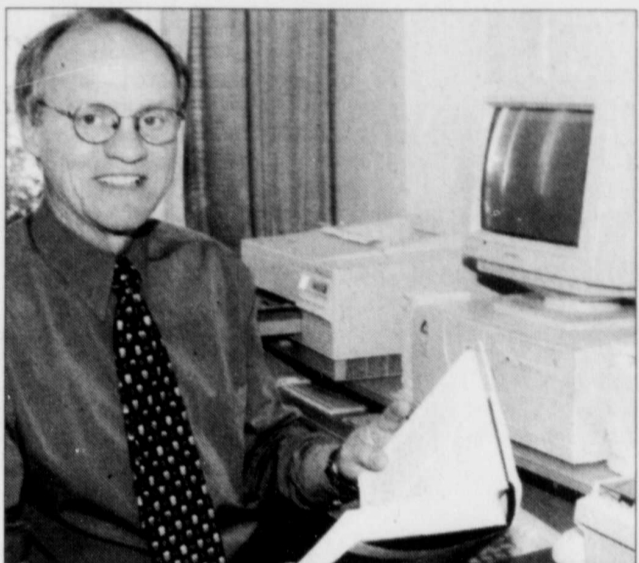
Le 2004 a conservé telle quelle la définition proposée du mot acadien «tintamarre». Elle se lit comme suit: «Défilé populaire dans les rues, bruyant et festif, lors de la fête nationale des Acadiens.» Mais il n'en est pas toujours ainsi. L'éditeur va parfois réécrire une définition, coupant des mots et resserrant le texte pour n'en conserver que l'essentiel.

En 2005, le *Petit Larousse* aura cent ans. Le vénérable ouvrage de référence fera l'objet d'une refonte majeure. Et les chercheurs de Laval comptent bien en profiter. «Nous avons suggéré 200 propositions de plus, indique Claude Poirier. Le corpus de québécismes et néologismes acadiens compterait alors près de 475 mots. Ce sera mieux qu'en ce moment, mais bien en deçà du noyau dur des québécismes qui se situe, selon moi, entre 3 000 et 5 000 mots minimum.»

Une polémique

Les deux chercheurs de Laval préparent actuellement un article pour la revue *Québec français*. Ce texte se veut une réponse à la critique récente de Marie-Eva de Villers, auteure du *Multidictionnaire de la langue française*, sur cinq de leurs québécismes introduits dans le *Petit Larousse 2004*. «Nous n'acceptons pas sa critique à l'effet que ces mots constituent un recul de trente ans, explique Claude Poirier. N'omettre aucun mot consacré par l'usage, c'est ça le but d'un dictionnaire. Et non de s'ériger en juge et de dire ce qui est bon ou non.» Les deux chercheurs estiment que le problème du *Multidictionnaire* vient du fait que la question du vocabulaire se trouve intégrée à un manuel de correction grammaticale, orthographique et typographique.

YVON LAROSE



Claude Poirier: «Nous avons suggéré 200 propositions de plus pour l'édition du centenaire du Petit Larousse.»

Émile Nelligan à Varsovie

La première traduction en polonais des œuvres du poète québécois paraît grâce au travail d'une étudiante en littérature

C'est à l'Université de Varsovie, dans le cadre d'un séminaire sur la littérature québécoise, que Joanna Paluszkiwicz-Magner découvre pour la première fois le poème *Soir d'hiver* d'Émile Nelligan (1879-1941). Quelques années plus tard, en 2000, Jozef Kwatko, qui enseigne les littératures française et québécoise à Varsovie, demande à Joanna, désormais étudiante au doctorat en littérature québécoise à l'Université Laval depuis 1999, de lui traduire ce fameux poème pour un recueil en préparation. Voilà le coup de pouce qui a donné l'idée à la jeune femme de traduire 26 poèmes du poète québécois en polonais, afin de mieux faire connaître dans son pays d'origine l'œuvre de cette étoile filante de la littérature d'ici.

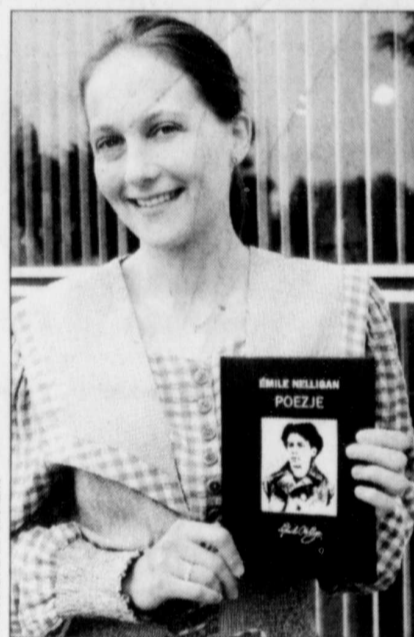
Paradoxalement, même si Nelligan demeure un inconnu pour la plupart des Polonais, sa poésie a des résonances dans la culture de ce pays. En effet, le poète a voué durant toute sa vie une véritable passion à la musique polonaise, en particulier aux compositions de Chopin, grâce notamment au concert du pianiste virtuose Paderewski auquel il a assisté à Montréal en 1896 et qui lui a inspiré un poème. Portée par un grand élan romantique, la poésie de Nelligan se consacre à l'expression des sentiments, tout comme le font des auteurs contemporains polonais,

bercés eux aussi par les mots de Verlaine ou de Baudelaire.

Le spleen nordique

Fascinée par le destin de cet auteur exceptionnel, l'étudiante au doctorat a pris la pleine mesure de son talent d'évocation en vivant les deux pieds dans la neige québécoise. «J'ai mieux compris le spleen de Nelligan dans *Soir d'hiver*, car en Pologne l'hiver n'est jamais aussi rude, ni aussi long qu'ici, confie Joanna Paluszkiwicz-Magner. Dans *Paysage fauve*, sa description des grands espaces blancs correspond exactement à l'image que je me faisais du Nord du Canada.» Pour constituer son recueil bilingue, simplement intitulé *Émile Nelligan, Poezje*, la traductrice a d'abord choisi ses coups de cœur, tout en incluant également quelques incontournables comme *Le vaisseau d'or*, un poème traduit en 18 langues, ou *La romance du vin*.

Mais au fait, pourquoi traduire l'œuvre d'un poète écrite avec ferveur dans sa jeunesse, il y a plus d'un siècle? Justement, pour les jeunes d'aujourd'hui. En travaillant sur les vers de ce génie incompris, Joanna a pensé à nouveau à ces concours ou de jeunes auteurs de seize ans vêtus de noir déclament leurs poésies en espérant que leurs mots changent le monde. Pour l'instant, son recueil, publié chez Nowy Swiat, une maison d'édition spécialisée



Joanna Paluszkiwicz-Magner: «C'est en vivant l'hiver québécois que j'ai mieux compris le spleen de certaines œuvres de Nelligan.»

dans la poésie, vise essentiellement les étudiants et les chercheurs polonais intéressés par la langue française.

PASCALE GUÉRICOLAS

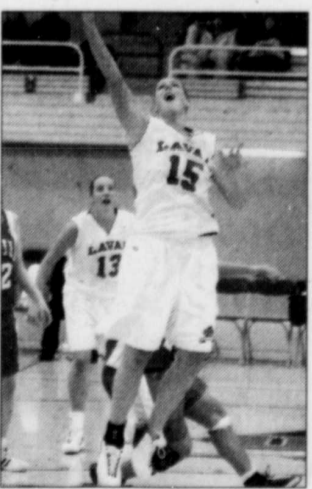
Le Rouge et Or en Corée du Sud

Quatre athlètes de Laval ont pris part aux Universiades d'été à Daegu

Les joueuses de soccer Patricia Bourcier et Lisa Nolet, la basketteuse Caroline Roger, le volleyeur Carl Lalancette et le physiothérapeute Patrice Pépin sont revenus à Québec gonflés à bloc, la tête remplie de souvenirs, suite à leur participation aux Universiades d'été de Daegu, en Corée du Sud. Présentées à tous les deux ans, les Universiades d'été représentent le deuxième plus important événement sportif au monde en termes de participants, après les Jeux Olympiques, avec près de 7 000 athlètes de plus de 170 pays. Sur le plan sportif, les porte-couleurs du Rouge et Or ont bien fait. Patricia Bourcier et Lisa Nolet (diplômée en traduction) ont joué toutes les parties du Canada, qui a terminé au dixième rang en soccer féminin. Carl Lalancette a été l'un des meilleurs de son équipe pour aider le Canada à obtenir son meilleur classement en volleyball en vingt ans d'Universiades (7). Caroline Roger, incommodée par une blessure à la cheville et un virus, a tout de même revêtu l'uniforme à chaque rencontre.



Patricia Bourcier



Caroline Roger

Expérience culturelle unique

Tous s'entendent pour dire que le moment fort de ce rendez-vous a été la cérémonie d'ouverture devant plus de 66 000 spectateurs au Stade de la Coupe du monde, là où se sont joués des matchs du Mondial de soccer 2002. «Je viens de vivre un été exceptionnel, a déclaré Carl Lalancette à son retour. Je reviens à l'Université avec une énergie nouvelle que je veux transmettre à mes coéquipiers. Je me sens maintenant prêt à assumer un rôle de leader.»



Carl Lalancette

«C'était vraiment enrichissant de côtoyer tous ces jeunes de partout dans le monde. On ne parlait pas la même langue mais on réussissait à se comprendre quand même», raconte Patricia Bourcier, étudiante en éducation physique.

Les athlètes d'ici ont également pu constater l'accueil chaleureux des Coréens. La basketteuse Caroline Roger se souvient tout particulièrement de sa descente d'avion à Séoul. «Il y avait plein de Coréens qui nous attendaient en criant *Go Canada Go!* Après chaque match, c'étaient les signatures d'autographes et les centaines de photos. On avait vraiment l'impression d'être des vedettes», raconte l'étudiante en communication publique. Durant ces Jeux universitaires, le Canada a récolté trois médailles, une d'argent (judo) et deux de bronze (athlétisme et basketball masculin). La Chine a mené le tableau des médailles à Daegu avec 41 médailles d'or, 27 d'argent et 13 de bronze pour un total de 81.

PAUL LANGLOIS



Le contenu de ces pages est produit et édité par le Service des communications de l'Université Laval. Visitez Alérion, le site Web de l'Université Laval, à l'adresse suivante: <http://www.ulaval.ca>

SCIENCES

L'informatique au secours... de l'ordinateur

SYLVESTRE HUET
©Libération

■ Guerre du Golfe, 1991. Un missile Patriot s'élance, puis retombe sur les soldats américains, 28 morts. 1996, le premier exemplaire d'*Ariane 5* s'envole, pour exploser 37 secondes plus tard. Un appareil de radiothérapie délivre des doses trop élevées et blesse au lieu de soigner... Coupable? L'informatique.

Des erreurs dans les logiciels auxquels l'homme confie la conduite de machines dangereuses. Responsable: l'homme, puisque ces programmes ont été écrits par des informaticiens. Solution? « Soumettre ces programmes à l'analyse mathématique du logiciel Caveat, capable de prouver, ou d'infirmer, leur fiabilité », affirme Jacques Raguideau, directeur du laboratoire de sûreté des logiciels au Commissariat à l'énergie atomique (CEA) qui présentait, la semaine dernière, la mise sur le marché de cet outil par TNI-Valloisys.

Les informaticiens du CEA n'ont pas trouvé la pierre philosophale numérique, capable d'éliminer tous les bugs du monde. Mais un programme apte à

dénicher la plupart des erreurs susceptibles de « planter » une classe de logiciels bien précise: « Des tailles inférieures à 100 000 lignes de code et fonctionnant dans un cadre totalement déterministe », assure Marc Frouin, pdg de TNI-Valloisys, une PME lancée il y a 10 ans sur le marché de la vérification des logiciels critiques. Impossible, dans ce cas, de *rebooter*, de donner une seconde chance à l'ordinateur. La fusée est détruite, l'avion crashé, le missile transformé en « tir ami ».

Les erreurs en cause sont bien connues des informaticiens, et relèvent toutes de cet axiome de leur discipline: un ordinateur fait des calculs. Mais, lorsque la suite des calculs débouche sur une division par zéro, il

plante. Même punition lorsque le résultat d'une opération est un chiffre qui dépasse le maximum représentable dans la machine. Ou que l'ordinateur se trouve devant le fatidique un tiers, soit 0,3333... C'est en ajoutant des tiers de seconde que l'horloge du Patriot a dérivé jusqu'à la catastrophe. Le calcul peut également se répéter à l'infini dans une boucle et bloquer la machine. Si un calcul attend le résultat d'un autre calcul pour se déclencher et que lui-même attend celui du premier, nul espoir de sortir du cercle vicieux... « Jusqu'alors, pour vérifier si un logiciel est exempt de ce type d'erreur, souligne Famantanantsoa Randimbivololona, ingénieur chez Airbus, la seule technique connue consistait à le tester sur une multitude de valeurs, tout en surveillant ses résultats avec un autre logiciel, lui-même susceptible d'erreurs. » Une méthode longue et de plus en plus coûteuse, « jusqu'à 80 % du coût de développement du logiciel », précise l'ingénieur.

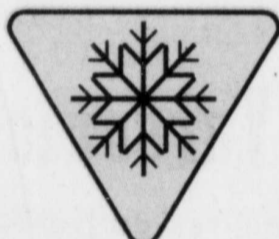
Depuis plus de dix ans, une équipe d'informaticiens très *maheureux* du CEA a développé une démarche radicale-



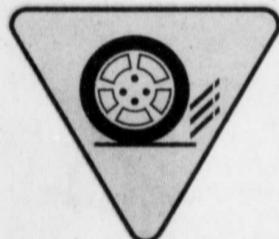
Une erreur de calcul informatique effectuée par un missile Patriot a coûté la vie de 28 G.I. pendant la guerre du Golfe, en 1991.

diquant aux ingénieurs comment relier le code pour retrouver facilement la menace de panne. Une révolution dans le monde de l'informatique industrielle, et une exclusivité française.

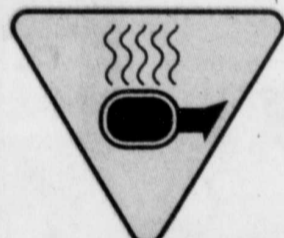
Déjà, deux logiciels critiques ont été qualifiés par Caveat. L'un commande un dispositif de sécurité de réacteurs nucléaires à Fessenheim et au Bugey, l'autre sera utilisé pour les commandes de vol de l'A380, d'Airbus. Marc Frouin espère convaincre les industriels de l'automobile ou de la micro-électronique de s'y mettre. « Dans un premier temps, il faut investir, former les ingénieurs, admet-il, mais après c'est toute la conception des logiciels qui est transformée par cette approche, et non seulement la vérification. Avec des gains de temps, d'argent et une sûreté élevée. » Ambitieux, il compte « évangéliser l'Amérique », où il ne connaît pas de concurrent. En revanche, pas d'espoir pour Windows, Mac OS et autres logiciels grand public: « Avec plusieurs millions de lignes de codes et des entrées de données très aléatoires, ils ne peuvent se plier à l'analyse formelle », reconnaît-il. On n'a pas fini de *rebooter*.



ÉDITION
HIVER PLUS



ANTIPATINAGE



RÉTROVISEURS
CHAUFFANTS



SIÈGES
CHAUFFANTS

Achtung!

Focus ZX5 Effekt



Focus ZX5 2003
239 \$ / mois

* Location 48 mois, transport inclus
Mise de fonds de 1 995 \$
Remise taxable de 1 000 \$ incluse*

Focus édition hiver plus : ZX5, ZTW ou ZTS 2003

Technologie et conception allemandes, maniabilité exceptionnelle, moteur Zetec 2 L, climatiseur, rétroviseurs chauffants, antipatinage et sièges chauffants. La Ford Focus édition hiver plus possède tous les atouts pour transformer l'hiver en une réelle partie de plaisir.

DAS IST ben ben SEXY!

Focus ZTW 2003
249 \$ / mois

* Location 48 mois, transport inclus
Mise de fonds de 2 695 \$
Remise taxable de 1 000 \$ incluse*



Focus ZTS 2003
239 \$ / mois

* Location 48 mois, transport inclus
Mise de fonds de 1 995 \$
Remise taxable de 1 000 \$ incluse*



Bien pensé

ford.ca

*Dépôt de sécurité de 300 \$, mise de fonds et première mensualité exigés. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 80 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Votre conseiller Ford peut louer moins cher. *La mensualité annoncée inclut une remise taxable du constructeur de 1 000 \$. Les taxes sont calculées sur le plein prix de location avant la déduction de la remise. Ces offres s'adressent à des particuliers sur approbation de Crédit Ford et ne peuvent être jumelées à aucune autre, à l'exception de la remise aux diplômés pour laquelle certaines conditions s'appliquent. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Ces offres d'une durée limitée s'appliquent uniquement aux modèles neufs en stock et peuvent être annulés en tout temps sans préavis. Voyez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails.